LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5280 - MARDI 22 SEPTEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



APRÈS UNE DÉTENTION «PROVISOIRE» DE DEUX ANS

Le journaliste Abdessami Abdelhaï remis en liberté

Page 7

LE MINISTRE DU TRAVAIL HAUSSE LE TON

CNAS : L'ULTIMATUM AUX PATRONS

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi hausse le ton pour contraindre les entreprises à régler leurs ardoises auprès de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS). La CNAS avait révélé que beaucoup de travailleurs ne bénéficiaient pas de couverture sociale. Le délai accordé aux employeurs pour régulariser leur situation prend fin aujourd'hui. Dès lors, El Ghazi a menacé les patrons défaillants de lourdes amendes, voire d'emprisonnement pour violation de la législation du travail.

Page 4



Nouvel/LI



RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DU FLN

Saâdani élimine les «rebelles»

Page 3



LES UNITÉS D'INTERVENTION EN ÉTAT ALERTE

40 000 gendarmes pour sécuriser l'Aïd-el-Adha

Page 6

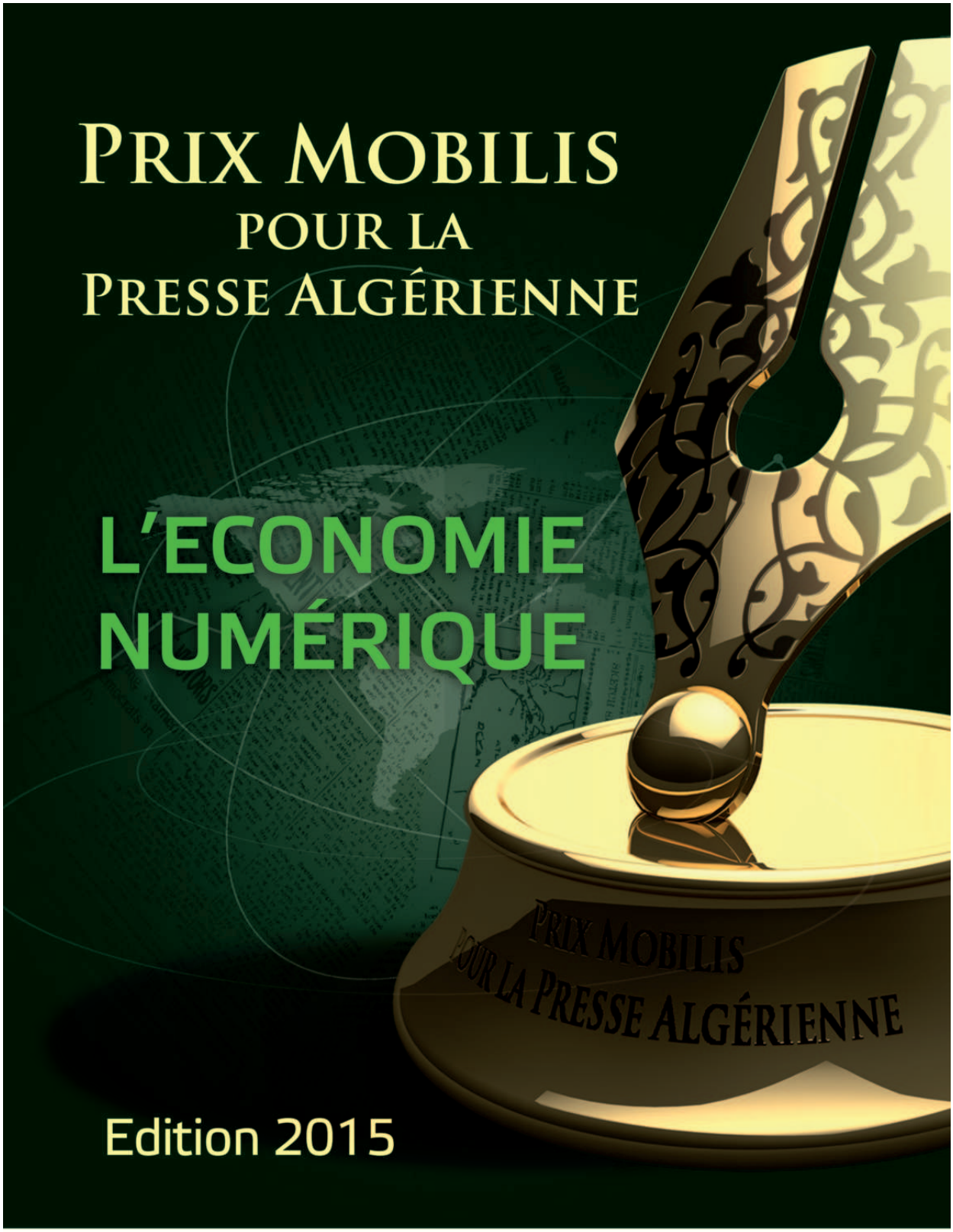


COUP DUR POUR L'USM ALGER

Belaïli suspendu deux ans par la CAF pour dopage

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



www.mobilis.dz

موبيليس
mobilis

Le Jeune Indépendant du 22/09/2015/ANEP N° 344 822

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DU FLN

Saâdani élimine les rebelles

Avant de se rendre aux Lieux Saints pour accomplir le pèlerinage avec sa femme et son fils, le secrétaire général du FLN n'en finissait pas d'en découdre avec ses adversaires.

Après avoir reporté la date de la session du Comité central au 3 octobre prochain, Amar Saâdani a pris, avant son départ pour la Mecque, plusieurs décisions importantes.

D'abord, la fixation d'une date pour le renouvellement des instances de l'APN, notamment les cinq postes de vice-présidents du Parlement qui échoient au FLN, en principe le 30 septembre. Ensuite, une rencontre est prévue avec le groupe parlementaire, le jour même ou la veille de ce renouvellement, qui sera suivie directement par un rendez-vous avec les dizaines de mouhafedhs ou commissaires régionaux du parti. Selon nos sources, même l'ordre du jour des travaux de la session du CC est ficelé et devrait comprendre aussi bien des points politiques qu'organiques. Il s'agirait surtout d'une motion de soutien aux récentes décisions du président Bouteflika qui ont touché des postes au niveau de l'institution militaire, de l'adoption de la liste du bureau politique qui devrait comprendre dix-neuf membres (aucun nom de ministre n'est avancé) et dont une bonne douzaine de noms ont fuité, ainsi que la création par le



DR

CC de plusieurs commissions spécialisées chargées d'aider la direction politique du parti à concrétiser son plan annuel ou son programme de redéploiement. D'ailleurs, on affirme que parmi ces nouvelles commissions, il y aura la désignation des membres qui devront animer les travaux de la commission de discipline, l'ancienne étant présidée par un cadre octogénaire vivant à Médéa et fidèle à l'ex-SG Abdelaziz Belkhadem. Cette commission n'a jamais voulu s'immiscer dans des histoires de luttes, en dépit des «sommations» et autres «instructions» de Saâdani, sauf dans certains cas isolés.

Or, la bataille juridico-politique et organique qui a suivi l'intronisation de Saâdani à la tête du FLN devait mettre au-devant de la scène cette commission de discipline.

C'est sans doute l'un des objectifs stratégiques de Saâdani depuis la fin du dixième congrès de juin dernier : actionner cette commission pour écarter définitivement aussi bien les députés rebelles que les cadres militants adversaires. La prochaine session ne devrait pas empêcher Saâdani d'accomplir sa mission «d'assainissement» des rangs du parti de ses plus farouches opposants. Déjà, on annonce que treize députés sont inscrits sur la liste noire, dont trois viennent de connaître leur sort. Il s'agit du député Abdesselam Bouchareb de Sétif, le trouble-fête qui refusa crânement le mode de désignation et préféra le choix des urnes à bulletin secret, de Malika Foudhil qui signa des pétitions à l'encontre de Saâdani, et d'un autre qui semble avoir rejoint le parti d'Ali Benflis.

Ces trois-là sont «interdit» de vote et ne pourront pas présenter leur candidature le jour du renouvellement des instances parlementaires, bien que Bouchareb assure que le règlement intérieur de l'APN annihile toutes ces décisions du FLN. Celui-ci sait également que le dernier congrès a clairement offert dans la révision des dispositifs des statuts du parti et des prérogatives du SG le droit au secrétaire général de désigner les vice-présidents qui assisteront le troisième homme de l'Etat, le président de l'APN. Quoi qu'il en soit, il semble bien que le patron tout-puissant du FLN a balisé le terrain bien avant son retour du pèlerinage, préparant son coup et surtout réduisant à néant les soubresauts de ses adversaires, que ce soit les chefs du mouvement de redressement de Abada, du clan Belkhadem ou de Belayat.

Hani Rabah

RÉORGANISATION EN HAUT LIEU DES ÉQUILIBRES DU POUVOIR

La IIe république est-elle en marche ?

DEPUIS quelque temps, la notion de 2eme république ou Etat civil suscite tant de débats et surtout de nombreux commentaires. Mais beaucoup ne savent pas ce que c'est qu'une République, mais ils souhaitent passer à la deuxième République.

La seconde république c'est une remise en question des équilibres du pouvoir et les changements constitutionnels sont nécessaires pour arriver à instaurer une république dite civile comme elle présentée par certains. Car il y a désormais de nouveaux défis auquel la société algérienne doit faire face. Notamment la crise du modèle de démocratie, la souveraineté du peuple, qui demandent une nouvelle Constitution. Le projet d'une nouvelle République doit plutôt de démocratiser le pouvoir par un transfert de plus de pouvoirs à l'Assemblée nationale, aux électeurs et aux citoyens du pays par une démocratie participative.

Aussi les dernières purges, mises à la retraite et limogeages de hauts gradés de l'Armée sont analysées par certains comme la conséquence d'un désir de doter le pays d'un Etat civil qui ne sera plus dominé par la stature d'un président omnipotent soit-il. Depuis l'accession de l'Algérie à l'indépendance en 1962, la vie politique du pays s'articule autour de deux lignes de force : d'une part, une volonté, maintes fois exprimée, d'unification politique et d'autre part, un renforcement constant du pouvoir autour de la personne du chef de l'Etat. Si la première notion, celle du parti unique a volé en éclat en 1988 après les émeutes d'octobre, la prééminence du président de la république demeure toujours. C'est le régime présidentiel poussé à son paroxysme avec la venue du président Bouteflika en 1999. Dans une première étape, le chef de l'Etat, s'est évertué à centraliser autour de lui toutes les prérogatives que lui conférait la constitution de 1996. Ensuite il s'est adapté à celle-ci sauf un article celui du mandat présidentiel qu'il a fallu changer en 2008 pour lui permettre de concourir à un quatrième mandat. Dans une deuxième étape, le président Bouteflika, dédaignant la procédure parlementaire, bien que la Constitution continue de reconnaître le principe du pluralisme des partis, - même si le gouvernement est composé de trois à quatre partis- le programme d'action générale soumis au vote du Parlement est celui du président de la république. Les raisons ne manquent pas pour le justifier : d'ordre économique pour lutter contre le sous-développement et d'ordre politique pour assurer l'unité nationale qui est reste encore à faire. Reste l'administration, militaire. La Constitution fait d'ailleurs du président de la République le chef suprême des armées. En fait, une lecture attentive des textes et de la pratique politique montre que toutes les techniques ont été utilisées pour assurer la prépondérance du chef de l'Etat : accumulation des compétences entre les mains du chef de l'Etat au détriment des autres organes de l'Etat. Et à ce titre la deuxième république sera différente de celle qu'on connut les générations de l'après indépendance. Les fuites organisées sur la nouvelle constitution encore en gestation, indiquent en effet que le futur président de la république ne jouira plus des prérogatives de chef suprême des armées.

C'est déjà une avancée tangible. Ensuite, le Parlement sera doté de tous les attributs constitutionnels pour pouvoir exercer son exercice de contrôle même à posteriori de l'Exécutif qui lui sera incarné par le parti vainqueur aux législatives. Et à ce titre, le futur chef de l'Etat n'aura plus droit à la constitution de son propre gouvernement comme il se fait actuellement. Seul terrain ou le chef de l'Etat pourra exercer un pouvoir est celui des Affaires étrangères. Même les nominations aux hautes fonctions de l'Etat se feront en concertation avec le Chef gouvernement issu des urnes qui sera réhabilité. Aujourd'hui le Premier ministre est un simple exécutant du programme présidentiel. Seconde de avancé majeure.

Ainsi les fonctions du futur président de la république seront réduites. En fait, la notion de la seconde république devrait naitre après les élections présidentielles de 2019 ou bien avant……

Hocine Adryen

BOUTEFLIKA CONTINUE SON LIFTING

Mouvement restreint dans le corps de la justice

LE PRÉSIDENT de la République, président du Conseil supérieur de la Magistrature, Abdelaziz Bouteflika a procédé hier à un mouvement restreint dans le corps des présidents de cours de justice, des procureurs généraux ainsi que des présidents de tribunaux administratifs, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Dans ce cadre, ont été nommés Mesdames et Messieurs :

- Boumaza Houaria, présidente de la cour de justice de Jijel.
- Gasmi Djamel, président de la cour de justice de Bordj Bou Areridj.
- Moulay Abdelkader, président de la cour de justice de Naâma.
- Rouini Abdelhamid, procureur général près la cour de justice de Béjaïa.
- Mehida Mokhtar, procureur général près la cour de justice de Tiaret.
- Belala Djilali, procureur général près la cour de justice de Sétif.
- Masmoudi Mohamed, procureur général près la cour de justice Saïda.
- Chemlal Mohamed, procureur général près la cour de justice de Skikda.
- Fares Abdelkader, procureur général près la cour justice Mascara.
- Brahmi Lachemi, procureur général près la cour de justice d'Alger.
- Khedimi El-Hadj, président du tribunal administratif d'Alger.
- Chikhaoui Latefa, présidente du tribunal administratif de Tlemcen.
- Djazoul Noureddine, président du tribunal administratif de Tiaret.
- Ouadah Hadri, président du tribunal administratif de Mascara.
- Bendjeriou Karima, présidente du tribunal administratif d'Oran.

Editorial

Par Nordine Mzalla

Haftar, le pyromane



LE COMMUNIQUÉ du ministère des Affaires étrangères algérien vient, malheureusement, confirmer les appréhensions d'Abdelkader Messahel au sujet des interférences contredisant le processus de paix en Libye. Ainsi, l'Algérie condamne-t-elle «avec force» le regain de violence chez nos voisins de l'Est, au lendemain de bombardements sur Benghazi qui rajoutent une note dramatique dans l'escalade fratricide du conflit. Or, des sources concordantes et apparemment bien renseignées attribuent au général Haftar la reprise des combats, tandis que les médiateurs réclament désespérément une accalmie faute de pouvoir exiger une trêve. Quand ces forces dites gouvernementales, c'est-à-dire sous l'autorité du gouvernement reconnu par la communauté internationale, font le choix de la surenchère des armes, c'est que les pourparlers de paix ne sont pas pris au sérieux. Scénario insolite qui rappelle inévitablement le cas malien où les protagonistes de la paix demeurent paradoxalement des chefs de guerre en activité. C'est pourquoi, d'aucuns se demandent pour qui roule le vieux Haftar qui s'obstine à vouloir mater les mercenaires de l'Etat islamique, en prenant le risque d'affronter la mosaïque de milices plus ou moins islamistes qui participent au dialogue sous la houlette de Bernadino Leon. Impossible d'isoler le terrorisme qui brouille la situation en Libye si la communauté internationale n'intervient pas pour exiger un cessez-le feu à respecter par toutes les parties qui se sont engagées sur la voie d'une solution pacifique. En faveur de l'unité du pays et de la préservation de la souveraineté de l'ex-Jamahiriya. Que Leon interpelle donc Haftar nominativement afin de l'avertir des conséquences auxquelles il s'exposera à l'avenir s'il persiste à jeter de l'huile sur le feu. Les instances onusiennes doivent durcir le ton contre les acteurs identifiés du désastre au lieu de spéculer au sujet de miliciens anonymes sans foi ni loi. C'est peut-être ce que l'Algérie veut signifier par son dernier communiqué exhortant à la sagesse et à la retenue. N. M.

PARTICIPATION DES JEUNES AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Feuille de route algéro-française

LA RENCONTRE algéro-française sur la jeunesse, qui s'est déroulée du 10 au 13 septembre dernier à Béjaïa, s'est soldée par une série de recommandations visant à engager les jeunes à participer au développement local dont leur avenir dépend, surtout en ces temps de crise économique.

Cette rencontre a été organisée côté algérien par l'association Etoile culturelle d'Akbou, chef de file du réseau algérien de la Fondation Anna Lindh euro-méditerranéenne de dialogue entre les cultures, en partenariat avec un consortium d'associations et l'appui des autorités nationales et locales algériennes, et côté français par le Groupe pays Algérie de citées unies France (Association de collectivités locales françaises qui fédère les villes, départements et régions de France partenaires des villes et wilayas d'Algérie, avec l'appui des autorités nationales de France et d'Algérie et une aide particulière de l'ambassade de France en Algérie, selon un communiqué sanctionnant les travaux qui a été rendu public par l'Etoile culturelle d'Akbou.

Durant quatre jours, des acteurs associatifs, des élus locaux, des jeunes, des universitaires français et algériens ont partagé et confronté leurs pratiques et expériences en matière de politiques publiques de jeunesse, poursuit le communiqué. Des ateliers thématiques ont été animés autour des questions de l'accès à la culture pour tous les jeunes, de la formation aux métiers de l'animation, de l'insertion et la formation socioprofessionnelle et de la participation et de l'engagement des jeunes dans le développement local.

Cette rencontre visait également à co-construire un projet collectif permettant notamment de renforcer la coopération entre villes et collectivités algériennes françaises dans le domaine de la jeunesse, selon ses initiateurs.

A l'issue des travaux, une feuille de route fixant les grandes lignes des recommandations de la rencontre a été élaborée. Elle peut être résumée en 3 axes clés : la création de plates-formes algéro-françaises, la formation des jeunes et la valorisation des actions associatives, en particulier celles menées en partenariat avec les acteursinstitutionnels, les universités, les entreprises, dans les secteurs de la jeunesse lors de manifestationslocales (Forum des associations, Fête de la citoyenneté, espaces d'expressions associatives…).

Notons enfin que cet événement, qui a rassemblé plus de 200 participants, a été placé sous le parrainage du wali de Béjaia, M. Ould Salah Zitouni, et a été également soutenu par le ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que par le Programme concerté pluri-acteurs «JOUSSOUR» pour le renforcement des acteurs associatifs algériens et français et la commission européenne (Délégation d'Alger) avec le concours de la Laiterie Soummam.

Kamel Aït Bessaï

DÉCLARATION DES EMPLOYÉS À LA CNAS

Le délai accordé aux patrons expire aujourd'hui

Le délai accordé aux employeurs pour régulariser la situation de leurs employés devrait expirer aujourd'hui. Hier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a mis en garde les patrons qui ne déclarent pas leur employés qu'ils sont passibles de lourdes amendes, voire d'emprisonnement pour violation des règles du travail.

Intervenant lors d'une journée d'information sur les mesures exceptionnelles apportées par la loi de Finances complémentaire 2015 en matière de recouvrement des cotisations de sécurité sociale, le ministre a souligné le durcissement des sanctions à l'encontre des patrons qui n'ont pas encore régularisé la situation de leurs employés.

Il a souligné notamment les peines contenues dans l'article 59 de cette loi complémentaire qui impose aux employeurs n'ayant pas respecté les délais réglementaires de la déclaration des salariés, une amende qui varie entre 100 000 DA et 200 000 DA par travailleur non déclaré à la CNAS, et une peine d'emprisonnement allant de 2 ans à 6 mois ou de l'une des deux peines. Se référant au même article, El Ghazi a averti qu'en cas de récidive, les sanctions seront de 200 000 DA à 500 000 DA et l'emprisonnement de 2 à 24 moins. Le ministre a rappelé en revanche que les patrons qui auront émis des demandes d'échelonnement de leurs dettes avant la fin du 1er trimestre 2016 seront à l'aise car exemptés du règlement de majoration et des pénalités de retard, à condition de verser la totalité de leurs cotisations. Il a enfin rappelé l'article 60 de la LFC 2015 qui prévoit l'affiliation volontaire des personnes actives sans couverture sociale.

L'article prévoit que les concernés peuvent bénéficier des prestations d'assurance sur la maladie et la maternité, en contrepartie d'une cotisation mensuelle fixée à 12 % du SNMG». Intervenant lors d'un point de presse à l'issue de cette journée, le ministre a annoncé les mêmes chiffres concernant le nombre des bénéficiaires des prestations de la carte Chiffa et le nombre des non déclarés à la sécurité sociale, soit 36 millions de personnes entre assurés et ayants droit et 3 millions travailleurs au noir.



Nouiel / LJI

Des statistiques très contestées par le Parti des travailleurs, qui estime qu'elles sont trop «gonflées» par rapport à notre population qui ne dépasse pas les 40 millions d'habitants. «Cela porte à croire que le travail au noir est presque inexistant en en Algérie», avait commenté, la secrétaire générale du parti, Louisa Hanoune, lors de sa conférence tenue la semaine dernière.

LES CRÉATEURS D'EMPLOIS INSCRITS DANS UNE LOGIQUE ÉCONOMIQUE

Concernant les risques de diminution des postes d'emploi par rapport à l'amenuisement des recettes budgétaires, le ministre a assuré que l'Etat agira dans une vision économique et non sociale et pourra, dans ce sens, créer des emplois à travers l'encouragement des micro-entreprises appuyés par l'ANSEJ. Dans ce même contexte, il a rappelé que la LFC 2015 contient un dispositif d'encouragement et d'appui à la promotion de l'emploi, qui accorde notamment des abattements en matière de charges sociales.

Selon ce dispositif, dans tout recrutement d'une durée de 12 mois et plus, la part patronale de cotisation à la Sécurité sociale passera de 25 % à 15 % lorsqu'un demandeur d'emploi est recruté dans la région Nord du pays, à 5 % pour un primo-demandeur d'emploi dans la même région, et 2,5 % lorsqu'il s'agit d'un recrutement dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux.

Z. M.

IL ANNONCE DE NOUVELLES MESURES POUR LEUR FACILITER LA PROCÉDURE

Le DG de la Casnos appelle les non-salariés à payer leurs cotisations

LE DIRECTEUR général de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non salariés (Casnos), M. Acheuk-Youcef Ahmed Fouad Chawki. a lancé un appel aux travailleurs exerçant pour leur propre compte de payer leur cotisation.

Le nouveau décret règlementant les assurances sociales pour les non salariés, et qui a été promulgué la semaine dernière, inclut plus de flexibilité dans le recouvrement de leurs cotisations, a indiqué, hier, le DG de la Casnos, lors d'une conférence de presse organisée à el Moudjahid. M. Acheuk-Youcef a affirmé que cette mesure intervient pour faciliter à ces adhérents le payement de leurs cotisations, mettant l'accent sur les nouveautés incluses dans le décret. Il a expliqué que ce décret porte sur l'effacement des pénalités pour les cotisants accusant des retards de payement dans leurs cotisations annuelles. Dans le but de faciliter à ces entreprises de régler leur situation et se mettre, ainsi, en conformité avec la loi, le directeur général de la Casnos a fait savoir qu' «on va leur accorder un échéancier de paiement adapté à leurs capacités financières et s'ils honorent leurs échéanciers de paiement, ils seront exonérés des majorations et de pénalités de retard». Les concernés sont, de ce fait, appelés à ne payer que les cotisations de base, et ce avant le 31 mars 2016. Par ailleurs, il est porté à la connaissance des cotisants que la mesure deviendra caduque une fois que la date butoir est dépassée. Dans ce cas, les cotisants sont systématiquement soumis à la procédure judiciaire habituelle de non-paiement des cotisations. D'après le directeur, plusieurs cotisants se sont déjà rapprochés de son agence pour régler leurs factures. La mesure touche également les bénéficiaires des programmes Ansej et CNAC.

« Nous pouvons augmenter le nombre de nos clients grâce aux 90 000 entreprises qui se créent dans le cadre des différents dispositifs tels que l'ANSEJ et CNAC», a-t-il dit avant de préconiser la voie de la sensibilisation et du rapprochement avec les citoyens pour un meilleur acquittement de leurs cotisations. « La loi permet à la CASNOS de faire pression sur les gens qui ne payent pas leurs cotisations. Mais nous préférons la sensibilisation qu'autre chose », a-t-il souligné. M. Acheuk déplorera au passage le peu d'intérêt accordé par certains non-salariés qui tardent à s'intéresser aux avantages de la couverture sociale et d'estimer que c'est « le seule système au monde qui permet à un seul assuré de bénéficier des soins et des médicaments, lui et ses ayants droit ».

Il ressort, selon les statistiques fournies par l'orateur, que seulement 600 000 adhérents Casnos sont à jour, donc un taux de 20% sur l'ensemble des assurés sociaux, affiliés à la Caisse. Détaillant ces chiffres, le directeur général de la Casnos indique que sur les 600 000 affiliés, 67% sont des commerçants et 12% des artisans. Les agriculteurs sont ceux qui payent le moins leurs cotisations sociales, tandis que 82% des adhérents payent au minima, a-t-il poursuivi. «Quelque 90 000 entreprises naissent annuellement. Ce qui équivaut à 90 000 assurés potentiels auprès de la Casnos», a-t-il également expliqué, tout en lançant que «le potentiel d'adhérents aux services de la Casnos s'élève à 3 millions d'assurés éventuels». Un chiffre qui n'inclut évidemment pas les ayants droit. Selon lui, 80% des travailleurs non salariés cotisent au minimum pour leur retraite alors qu'ils peuvent payer au maximum.

Lynda Louifi

LA MINISTRE FERAOUN AU FORUM DE LIBERTÉ

«De nouveaux bureaux de poste pour alléger la charge»

Le constat est sans appel!... Certaines communes n'ont pas de bureaux de poste. Ainsi, pour ces abonnés parcourant des dizaines de kilomètres pour trouver une poste, à l'approche de l'Aïd, c'est le problème du manque de liquidité et des rushs sur les bureaux de poste ; ajoutez a cela les défaillances techniques. Il faut dire que ce problème est récurrent dans plusieurs communes du pays.



Pour y remédier, la ministre de la Poste et des TIC Iman Houda Feraoun a affirmé lors d'une conférence de presse hier dans les locaux du journal Liberté que le Premier ministre Abdelmalek Sellal «continuera à subventionner Algérie Poste malgré la conjoncture pour remettre à niveau plusieurs bureaux de poste dans les communes lointaine.» Une initiative qui vise à améliorer le service public.

Par ailleurs, la ministre a souligné la nécessité d'élaborer une «nouvelle stratégie» pour Algérie Poste dans le cadre de l'amélioration du secteur public. «L'élaboration d'une feuille de route pour le secteur de la poste est une nécessité et la ministère de tutelle veille à ce quelle soit disponible dans les meilleurs délais», a-t-elle affirmé.

Evoquant le projet de la banque postale, la ministre a indiqué que la banque postale, relevant d'Algérie Poste, est un projet qui a été «délaissé», à chaque fois, pour des raisons notamment financières et techniques mais, cette fois-ci, «il est pris en charge sérieusement», a-t-elle assuré.

Elle a expliqué que la mise en place de la banque postale nécessitera «un minimum de 18 mois» ainsi qu'une organisation et une formation particulières pour ces agents, qui seront confrontés à des échanges interbancaires nationaux et internationaux.

«Le personnel de la poste pourrait, par exemple, s'exercer sur des services bancaires qui seront délégués comme la CNEP, ce qui permettra une transition rapide», a-t-elle estimé.

Régulièrement évoqué ces dernières années, le projet de banque postale vise à exploiter le vaste réseau des bureaux de poste du pays estimé à près de 4.000 en 2014.

En ce qui concerne le volet d'Algérie Télécom, la ministre de la Poste a affirmé qu'Algérie Télécom compte déployer le réseau sur tout le territoire national, ainsi les personnes surtout qui vivent au Sud pourront. En bénéficier, en effet, la ministre a appelé les opérateurs à engager «des actions citoyennes» pour améliorer et densifier la couverture de leurs réseaux mobiles dans les localités enclavées et sur les axes routiers, notamment dans le Sud. Mme Feraoun a estimé que les opérateurs «doivent faire un effort» pour la couverture du réseau mobile et desservir l'ensemble de la population dans les contrées enclavées avant de penser à une stratégie commerciale agressive.

S'exprimant sur la possibilité d'introduction d'un quatrième opérateur de la téléphonie mobile en Algérie elle a déclaré qu'elle n'est techniquement pas avantageuse et n'est absolument pas profitable pour le consommateur.

«La multiplication du nombre d'opérateurs de la téléphonie mobile en Algérie est techniquement non avantageuse et n'est pas du tout profitable pour le consommateur», a déclaré la ministre lors d'un point de presse en marge d'une visite de travail aux sièges des opérateurs de la téléphonie mobile Ooredoo et Djezzy. Elle a cité dans ce sens l'expérience en la matière des autres pays qui ont réduit le nombre de leurs opérateurs pour des raisons non seulement commerciales, mais aussi techniques, ajoutant que le volet technique «est extrêmement compliqué».

Racha. A

BLIDA : COOPÉRATION INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE

Signature d'un protocole entre des entrepreneurs français et algériens

AU SIÈGE DU CLUB des entrepreneurs et industriels de la Mitidja a eu lieu, mercredi passé, la signature de protocole d'un coopération entre le CEIMI, représenté par son président Kamel Moula, et la Mission de coopération industrielle et technologique franco-algérienne, représentée par Jean-Louis Levet, haut responsable.

Pour y arriver, et selon Levet, il a fallu plus d'une année pour arriver à élaborer un plan d'action sur quatre importants axes priorisés. Il s'agit en premier lieu de l'élaboration d'un programme de formation dans le domaine du management et de la gouvernance d'entreprise.

Ensuite, de l'identification, de l'initiation et de l'accompagnement des projets de coproduction entre les entreprises membres du CEIMI et des entreprises françaises. En outre il y a l'accompagnement du CEIMI dans la construction des partenariats dans la durée avec des opérateurs français et pouvant mobiliser des entreprises françaises, dans le cadre de ce partenariat avec les entreprises algériennes. Enfin, il s'agit de la création d'un groupe de travail de prospective appliquée relatif à l'évolution du tissu des entreprises algériennes, leur compétivité et leurs stratégies de développement.

Dans une allocution prononcée devant un parterre de journalistes, le représentant de la Mission de coopération industrielle et technologique franco-algérienne a tenu à préciser « Une entreprise ne peut gagner seule ; un pays ne peut pas gagner seul. Ce protocole de coopération peut nous mener à produire ensemble en Algérie, en France et en Afrique. Nous pourrons également fabriquer un label Algérie/France. »

Interrogé sur une possible délocalisation des entreprises françaises vers l'Algérie, M. Levet a tenu à préciser qu'il s'agit d'un transfert de technologie, et de savoir-faire et non de délocalisation. Il a ajouté avoir toujours expliqué aux entreprises françaises que la législation algérienne impose la loi 49/51 et qu'elles ne vont pas en Algérie pour y changer les lois. « En plus, si nous n'y allons pas aujourd'hui, d'autres entreprises, d'autres pays s'y rendront et vous n'aurez plus de places sur le marché algérienne » a-t-il affirmé De son côté M. Moula n'a pas manqué de rappeler que « malgré cela, les entreprises françaises continuent à investir en Algérie ». Rappelons qu'en France, il existe 11200 PME qui exportent leurs produits. Parmi elles, 450 sont implantées en Algérie.

Yazid B.

CONFLIT SUR LA DÉLOCALISATION DE LA FACULTÉ DES SCIENCES EXACTES DE BÉJAÏA

L'arbitrage du Premier ministre sollicité

LA DÉLOCALISATION de la faculté des sciences exactes basée actuellement au campus de Targa Ouzemour vers le nouveau campus d'Amizour inauguré cette année, continue de susciter la réprobation des enseignants, du staff administratif et technique ainsi que les étudiants de la faculté. Avant-hier, les mécontents se sont réunis en assemblée générale et ont décidé de saisir le Premier ministre pour lui demander son «arbitrage».

«En attendant un arbitrage de votre part, nous comptons sur votre bon sens des responsabilités pour prendre en charge ce dossier et mettre un terme à ce conflit», lit-on dans la lettre qui lui a été envoyée ainsi qu'au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La communauté universitaire a assimilé, dans son courrier, la délocalisation de leur faculté vers Amizour comme une «déstabilisation» et ont estimé que «ces décisions ne contribuent pas à l'apaisement de la tension et à l'instauration d'un climat serein et propice au bon fonctionnement de la faculté des sciences exactes».

Au passage, ils n'ont pas manqué de rappeler leur écrit daté du 10 septembre sur le sujet décriant encore le recteur qui a décidé d'écarter le doyen de la faculté et deux chefs de département: «Au moment où l'ensemble des enseignants de la faculté des sciences exactes s'attendaient à un dénouement rapide de la situation, nous avons été désagréablement surpris par la destitution injustifiable du doyen de cette faculté ayant pratiqué une gestion exemplaire depuis sa nomination à ce jour, de l'aveu même de l'actuel responsable de l'université». Et de s'interroger ensuite: «Tenant compte du fait que la situation reste toujours conflictuelle, est-il opportun de procéder à un pareil changement à travers la nomination d'un remplaçant connu pour ses positions acquises aux décisions unilatérales de la direction de l'université?».

Les protestataires accusent le recteur de vouloir faire passer «en force et contre la volonté de la communauté de la faculté (enseignants, agents administratifs et techniques et étudiants) cette décision en nommant quelqu'un d'acquis à ses positions unilatérales».

Pour réaffirmer leur position de refus et leur solidarité envers les enseignants et le doyen, ils ont réitéré dans leur requête adressée au Chef du gouvernement «leur refus catégorique de délocaliser leur faculté au campus d'Amizour sous aucun prétexte que ce soit», et ne manquant pas de dénoncer «la méthode de nomination d'un nouveau doyen alors que le conflit n'a pas encore trouvé d'issue», observent-ils dans le même document.

N. Bensalem

DJEZZY LANCE SON OFFRE PLAY

AU GRAND bonheur de ses clients les plus exigeants et les plus actifs, Djezzy a le plaisir d'annoncer le lancement du nouveau produit prépayé « PLAY »,à compter de ce dimanche 20 septembre. C'est une offre aussi généreuse que complète grâce aux multiples avantages qu'elle propose aux clients.

Avec « PLAY », Djezzy offre à ses abonnés prépayés la tranquillité, la générosité et le confort TOUT au long du MOIS ! ET SANS ENGAGEMENT !

En effet, moyennant un rechargement mensuel de 750 DZD, le client bénéficie de :

- 300 minutes d'appels vers le réseau Djezzy
- 200 SMS vers le réseau Djezzy
- 100 MO de connexion internet
- Accès illimité à Facebook

Et ce n'est pas fini, car tous les abonnés qui activent leurs cartes Sim PLAY durant les 2 premiers mois de lancement, recevront un bonus de 250 DZD, valable vers tous les réseaux, et ce sur leurs 3 premiers rechargements et. Au-delà du 3ème rechargement, un bonus de 100 DZD leur est offert.

L'offre PLAY, c'est aussi des options via *720# :

PLAY Appels : 50DA = 50 minutes d'appels vers Djezzy utilisables pendant 24H.

PLAY internet : 100 DA = 150 Mo durant 24H (d'autres choix d'options internet sur le *707#).

PLAY Duo : 100 DA =50 minutes d'appels vers Djezzy + 50 Mo utilisables pendant 24H.

Le Produit « PLAY » est disponible dans tous les centres de services Djezzy ainsi que dans les points de vente des wilayas couvertes par la 3G de Djezzy au prix s'achat de 850 DA.


DR

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES CITOYENS À LA VEILLE DE L'AÏD-EL-ADHA

«Ne prenez pas votre égout pour une poubelle»

Jeudi, l'Algérie, à l'instar des autres pays musulmans, célèbrera la fête de l'Aïd-el-Adha. Une occasion pour l'Office national de l'assainissement (ONA) de sensibiliser les citoyens sur l'importance de veiller au respect des consignes d'hygiène pour éviter toute inondation et débordement au niveau du réseau d'assainissement.
A cet effet, l'ONA lancera une campagne de sensibilisation à la veille de la célébration de cette fête religieuse, sous le thème « Ne prenez pas votre égout pour une poubelle «.
Le but est d'informer les citoyens sur l'utilité de préserver les réseaux d'assainissement publics qui, en pareille fête, sont souvent obstrués par les déchets liés au sacrifice du mouton. Des dépliants seront distribués pour cela. Une médiatisation à travers les différentes zones et unités de l'ONA sur le territoire national sera également menée. Certains déchets tels que les cornes, les pattes ou la toison ne peuvent être introduits dans les réseaux d'égout car pouvant occasionner l'obstruction des canalisations et, parfois même dans certains quartiers, causer des débordements d'eaux usées. De même, il est important de rappeler qu'il est interdit et dangereux de lever les tampons des regards pour y jeter les déchets des moutons. Par ailleurs, les unités opérationnelles, pour les besoins d'éventuelles interventions sur les réseaux d'assainissement et de surveillance des stations d'épuration, seront astreints à assurer des permanences les jours de l'Aïd-el-Adha. Ainsi, toutes les mesures nécessaires sont prises par les équipes de l'Office national de l'assainissement pour que les citoyens algériens puissent passer de bonnes fêtes.

NON REMISE EN L'ÉTAT APRÈS L'EXÉCUTION DE TRAVAUX À AOKAS

Des dizaines de citoyens ferment le siège de l'APC

DES DIZAINES de citoyens du village Mesbah, dans la commune d'Aokas, ont fermé hier le siège de l'APC. Ces derniers protestent contre l'Etat de la route du village, devenue impraticable après les travaux de raccordement du village au gaz de ville et à l'eau potable. Des travaux exécutés par deux entreprises qui n'ont pas pris le soin de procéder à la remise en l'état de la route. Le président de l'APC et le chef de daïra ont promis aux protestataire de prendre en charge leur revendication. Ces derniers ont accepté de lever le blocus l'APC. Ils promettent cependant de rester vigilants et de revenir à la charge si leurs doléances venaient à ne pas être prises en charge. **N. B.**

LES UNITÉS D'INTERVENTION EN ÉTAT ALERTE

40 000 gendarmes pour sécuriser l'Aïd-el-Adha

Dans un communiqué rendu public, hier, le Commandement de la Gendarmerie nationale a annoncé une batterie de mesures sécuritaires concernant l'Aïd-el-Adha pour lequel plus de 40 000 gendarmes sont mobilisés dans les quatre coins du pays afin de surveiller le territoire national.


DR

La Gendarmerie nationale a précisé qu'un plan spécial a été mis en place lors de l'Aïd-el-Adha pour lequel plusieurs unités sont mobilisées pour contrôler au mieux le territoire national, les zones urbaines et les frontières qui regorgent de dangers.
Le communiqué de la Gendarmerie a indiqué aussi qu' « à l'occasion de l'Aïd-el-Adha de l'année 2014, le commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place au cours des jours de la fête, un dispositif sécuritaire adéquat visant à garantir la sécurité et la tranquillité publique pour le citoyen, notamment au niveau des voies de circulation et des agglomérations urbaines, d'autant plus que l'Aïd-el-Adha connaît un grand mouvement de déplacement des citoyens et une importante circulation d'automobiles et de voyageurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des villes ou des wilayas.
Ledit communiqué ajoute que, «grâce aux dispositifs opérationnels mis en service sur l'ensemble des wilayas du pays, les unités de la Gendarmerie nationale assurent un service continu au cours des jours de l'Aïd au même titre que les autres jours de l'année, et ce en assurant le travail de toutes les unités territoriales et les unités spécialisées ;
en mettant en place un dispositif spécial pour la sécurité routière et les unités d'intervention au niveau des entrées et sorties des villes, les autoroutes les plus importantes, l'autoroute Est-Ouest et toutes les voies de communication, y compris le réseau ferroviaire ainsi que la sécurisation des trains et des stations de transport de voyageurs ; en intensifiant les patrouilles afin de renforcer la sécurité par une présence permanente et continue sur le terrain à travers une sécurité de proximité; en garantissant la fluidité du trafic routier et la circulation sur les voies de communication. «.
En outre, toutes les unités territoriales assureront la permanence pour répondre aux appels des citoyens, les orienter et les aider à travers le numéro vert 10-55 mis à leur disposition jour et nuit et 24 heures sur 24h. L'application de ces procédures et leur entrée en vigueur seront entamées trois jours avant l'Aïd-el-Adha compte tenu de la densité du trafic routier dû à l'importante circulation des gens dans les différentes régions du pays, pour passer les fêtes. Le même dispositif sera maintenu durant les jours de l'Aïd ainsi que les jours qui suivent et qui connaissent le même mouvement et la même densité en matière de circulation routière, notamment les jours de fin de semaine qui coïncident avec les deux jours fériés.
Par ailleurs, le commandement de la Gendarmerie nationale a lancé un appel en direction des citoyens et plus particulièrement aux usagers de la route afin de respecter le code de la route et d'observer les règles de sécurité routière.

F. Sofiane

LA SURETE DE WILAYA SE MOBILISE POUR L'AID-EL-ADHA A BEJAIA

Des mesures de sécurité pour garantir la quiétude des citoyens

UN DISPOSITIF de sécurité a été mis en œuvre par la sûreté de wilaya en prévision de la fête de l'Aïd-el-Adha prévue ce jeudi. Celui-ci consiste en une série de mesures de sécurité visant la prévention, la sensibilisation, la sanction des infractions le contrôle des personnes suspectes et des marchandises au niveau des barrages et des points de contrôles routier qui seront dressés un peu partout à travers le territoire de la wilaya de Béjaïa. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «ce plan a pour but de réguler la circulation et de garantir la fluidité du trafic routier durant les jours de fête». Il s'agit aussi de prévenir contre les accidents de la route et de les réduire au maximum.
Un nombre important d'agents de police sera donc mobilisé dans les quatre coins de la wilaya pour cette mission. Des patrouilles de police seront régulièrement, effectuées dans les agglomérations et dans les zones qui connaissent un trafic routier important. Les conducteurs seront sensibilisés pour réduire la vitesse afin de ne pas exposer leur vie et celle d'autrui au danger. Ce dispositif de sécurité sera également étendu vers les lieux publics comme les stations et arrêts de transport de voyageurs, les cimetières, les mosquées, les marchés à bestiaux, les abattoirs, les administrations publiques, les entreprises économiques, les gares, les jardins publics, etc. **N. B.**

EN PRÉVISION DE L'AÏD-EL-ADHA

Des permanences vétérinaires à travers toute la wilaya de Tizi Ouzou

TOUS les vétérinaires de la wilaya de Tizi Ouzou sont réquisitionnés pour assurer la permanence le jour de l'Aïd. C'est la mesure prise par la Direction des services vétérinaires de la wilaya de Tizi Ouzou dans le cadre de la prévention du kyste hydatique et d'autres maladies ayant une liaison avec le sacrifice du mouton. Les permanences seront assurées à travers tout le territoire de la wilaya au niveau des abattoirs qu'ils soient privés ou étatiques, ou encore au niveau des subdivisions de la Direction de l'agriculture ou les APC pour les communes qui ne disposent pas de structure d'abattage. Les citoyens auront ainsi la possibilité de se rendre aux abattoirs pour égorger leurs moutons en présence d'un médecin vétérinaire chargé du contrôle sanitaire des moutons. Ils pourront aussi faire contrôler leur bête à sacrifier avant sa consommation.
La Direction des services agricoles a tenu à informer la population sur la nécessité de voir un médecin vétérinaire pour s'assurer de la bonne qualité de la viande de leurs moutons avant sa consommation, des affiches ont été placardées au niveau de toutes les APC.
Des fiches d'informations sont également mises à leur disposition pour les informer sur la procédure à suivre en cas de présence du kyste hydatique.

A. Drifa

A TROIS JOURS DES FÊTES DE L'AÏD

La mercuriale en folie dans les marchés de Constantine

Alors que l'on annonce un aïd clément pour les petites bourses dans la mesure où l'on ne cesse de parler de moutons cédés à des prix raisonnables, l'hystérie s'empare ces derniers jours des marchés des fruits et légumes de l'Est.



DR

A Constantine, en tout cas, la mercuriale est en folie depuis le début de la semaine. Sous d'autres cieux les cours des denrées «standardisées» indiqueraient une référence où il aurait été aisé de se retrouver dans n'importe quel marché. Dans la capitale de l'Est, en l'absence de contrôle, rien ne semble obéir, ces derniers jours, à une quelconque règle dans la mesure où une denrée se trouve cédée à 100 dinars dans un marché et au double dans un autre situé à quelques encablures du premier. Cela bien qu'il soit admis que la source d'approvisionnement de la quasi-totalité des détaillants reste presque la même, en l'occurrence le seul marché de gros de la cité des Ponts sis à la zone industrielle Palma.

A titre d'exemple, le prix de la pomme de terre cédée en fin de semaine à 40 dinars le kilogramme ne s'adjuge qu'à 50 dinars au marché de Boussouf à la périphérie ouest de la ville et à 65 dinars chez les revendeurs du marché de St Jean au centre de la cité. Au moment où la tomate, dont le prix ne dépassait guère les 45 dinars jeudi passé, s'est vendue à 110 dinars au marché de proximité de Boussouf et à 150 dinars à St Jean. Des envolées de prix qui n'ont guère épargné d'autres légumes jadis insensibles aux fluctuations de la mercuriale, à l'image de la carotte, de la courgette ou encore des haricots verts ou ceux de saison. Si pour la première le prix du kilo a frôlé les 120 dinars, la seconde était étalée chez les marchands de Boussouf à pas moins de 200 dinars le kilo, alors que les haricots se sont carrément envolés et ont effleuré les 250 dinars le kilo.

Contrairement aux légumes, les prix des fruits n'ont pas trop bousculé les porte-monnaie des friands et autres amateurs des bienfaits de la nature dans la mesure où la quasi totalité des prix sont resté stables à trois jours de la fête. Ainsi, le kilo de banane n'a peu ou pas du tout été revu à la hausse ; il en est de même pour la pêche ou sa cousine la nectarine. Seuls les raisins ont vu leur prix grimper, mais l'on nous a expliqué cette augmentation par le fait que contrairement aux autres fruits (banane, pomme et poire entre autres) le raisin, plus enclin à la putréfaction, voit son prix obéir plutôt au principe de l'offre et de la demande. Et que ces derniers jours, nous dit-on aussi, la cueillette a été peu généreuse. Ainsi cédé entre 70 et 80 dinars le kilo, le prix de ce fruit a plus que doublé et se négociait hier à presque 180 dinars.

Dans tout ce branle bas de combat auquel assistent, désarmés, les citoyens, très peu se préoccupent de l'après Aïd. Il est en effet devenu coutumier qu'une pénurie s'installe aussitôt la fête du sacrifice consommée, ceci en temps d'aisance où l'Etat importait par dizaines de tonnes des denrées dans le seul but d'équilibrer la balance de l'offre et de la demande. Que dire alors des circonstances actuelles où l'annonce d'une crise se profilant à l'horizon ne laisse plus indifférent le commun des mortels. En tout cas, nombre de citoyens aguerris ne manquent pas de faire leurs emplettes pour au moins une semaine, sachant que les fêtes de l'Aïd risquent de se prolonger une semaine au-delà des deux jours prévus.

Les autres aux bourses moyennes, ne sachant plus comment répartir leurs maigres revenus dont une bonne partie a été cédée aux maquignons, finiront par se résigner au fait accompli.

Amine B.

VISITE DU WALI DANS LA DAÏRA DE OUED EL ALLEUG

Pas beaucoup de satisfaction

LE WALI de Blida, Abdelkader Bouazghi, n'a pas été très satisfait du travail effectué jusqu'à présent dans la daïra de Oued El Alleug. Sa dernière sortie qui l'a mené dans les communes de Oued El Alleug, chef-lieu de daïra, de Benkhellil et de Béni Tamou ne l'a pas enchanté vu les retards accumulés dans la réalisation des différents projets lancés dans cette daïra il y a de cela très longtemps.

La seule satisfaction, pourrions-nous dire est celle relative à la réalisation d'un CFPA de 300 places pédagogiques. Ce projet qui a été attribué à une entreprise privée, a enregistré un taux d'avancement des travaux très appréciable. « Il sera livré dans les délais et peut-être bien avant «, a lancé le chef de l'entreprise en direction du wali. En réalité ce projet, qui a été lancé en mars 2014 et dont le délai de réalisation est fixé à 23 mois, risque bien d'être livré avant février 2016. Le deuxième point de satisfaction du wali après sa visite d'inspection est le marché de proximité situé dans la commune de Béni Tamou et qui a coûté une enveloppe de 60 millions de DA. Il sera livré à la fin du mois d'octobre ou au début de novembre de cette année, selon le chef de projet. Ce marché est composé de 40 locaux et 19 box. Le reste des projets inspectés par le wali de Blida accuse un retard conséquent dans la réalisation. Il y en a même un qui n'a pas encore été lancé.

C'est le projet du dédoublement de la RN 68 avec évitement de Oued El Alleug. Ce projet a été attribué à une entreprise publique, en l'occurrence la SAPTA.

Malheureusement cette dernière n'est pas installée pour pouvoir lancer les travaux. A cet effet le wali, s'adressant au chef de projet et représentant l'entreprise, a déclaré : «C'est un très bon projet. Je veux vous voir à l'œuvre rapidement. Et je viendrai vérifier cela sur le terrain au moins une fois par semaine». Rappelons que le projet en question coûte 2 milliards de DA, comprend 10 km, 8 carrefours giratoires et 2 fois 2 voies. Le wali n'a pas du tout apprécié les retards accumulés dans les différents projets de réalisation de logements, que se soit à Aïn Aïcha dans la commune de Ben Khellil pour les 274 logements (LPL) ou encore les 200 LPL situés dans la commune de Béni Tamou.

Les 2 projets font l'objet de résiliation de contrat. A cet effet, le wali ne s'est pas gêné pour le faire comprendre à la directrice de l'OPGI. «On n'attend pas les solutions d'Alger, c'est-à-dire du ministère. A vous de régler votre problème avec votre tutelle».

La directrice de cet organisme s'est défendue en lui expliquant que pour les logements situés à Aïn Aïcha une entente a été trouvée avec l'entreprise de réalisation et que la résiliation ne prendra effet qu'avoir avoir terminé les gros œuvres. Il est utile de rappeler que ce projet a été lancé en 2007.

Yazid B.


DR

IL ENCOURT 4 ANS DE PRISON FERME

Un policier a escroqué son collègue de 100 millions de centimes

LA REPRÉSENTANTE du parquet de la République du tribunal de Sidi M'Hamed a requis hier quatre ans d'emprisonnement ferme assortis d'une amende de 500 00 dinars contre un policier d'un commissariat de la capitale. La procureure a estimé que toutes les preuves légales sont formelles, notamment en ce qui concerne la préméditation sont formelles, notamment ce qui concerne. L'inculpé est incarcéré à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach. Il a refusé, tout au long de l'enquête préliminaire, de reconnaître avoir escroqué son collègue qui il lui a pourtant prêté une main secourable pour surmonter un événement. Le mis en cause est poursuivi pour abus de confiance et émission de chèque sans provision d'une valeur de 100 millions de centimes. La victime a, au cours de son témoignage, affirmé à la présidente de la 2e section du tribunal d'Alger que l'accusé lui avait emprunté 100 millions de centimes étant dans le besoin, contre un chèque de garantie. Interrogé à propos des faits qui lui ont été reprochés lors de l'instruction judiciaire, le mis en cause a reconnu avoir remis un cheque à son collègue, mais à titre de prêt et non pas de garantie. Il a par ailleurs estimé qu'il fait «l'objet d'un coup monté de toutes pièces par son collègue !». Il convient de signaler que l'inculpé a été condamné à quatre ans de prison ferme assortis d'un mandat d'arrêt prononcé par défaut par la même présidente. L'inculpé a fait l'objet, rappelons-le, d'un mandat d'arrêt lancé à son encontre par le procureur de la République du même tribunal. L'affaire est mise en examen pour la semaine prochaine par la présidente du tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed, section des flagrants délits.

R. H.

APRÈS UNE DÉTENTION «PROVISOIRE» DE DEUX ANS

Le journaliste Abdessamie Abdelhaï remis en liberté

LE JOURNALISTE Abdessamie Abdelhaï, ex-correspondant des quotidiens « Djaridati « et « Mon journal « suspendus a été remis en liberté hier, après deux ans de détention préventive. Le journaliste qui était emprisonné depuis le 18 août 2013 est accusé d'avoir aidé Hicham Aboud, directeur de la publication, à prendre la fuite vers la France, via la Tunisie. À plusieurs reprises, le journaliste avait observé des grèves de la faim. Des ONG, dont Reporters sans frontières et Protect Journalists, avaient appelé à sa libération. Abdelhaï Abdessami, 46 ans et père de trois enfants, journaliste à la radio locale de Tébessa était détenu cellule à la prison de Bir El Ater (Tébessa).

S. N.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 0571470817
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 16 /15

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé en vue de :

OPERATION : REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN CENTRE DE REGROUPEMENT A ARRIS

PROJET : REALISATION D'UN CENTRE DE REGROUPEMENT A ARRIS

LOT: V.R.D

Les entreprises qualifiées en **Travaux de bâtiment comme activité principale de catégorie quatre (04) et plus**
Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Batna S/s la nouvelle cité administrative de la verdure Batna. Tel 033 81 36 11.
Le soumissionnaire préparera trois (03) enveloppes ;
La première enveloppe L1 est destinée à l'offre Technique.
La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre Financière
Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée. Indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique ou « financières » selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme. Comportant la mention

« A NE PAS OUVRIR – APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 16 /15 »

PROJET : REALISATION D'UN CENTRE DE REGROUPEMENT A ARRIS
LOT: V.R.D

L'Enveloppe L sous pli cacheté sera adressée à Monsieur le directeur des Equipements Publics de la wilaya de Batna cité administrative la verdure Batna.

Le dossier de soumission doit être accompagné des pièces réglementaires :

Offre technique :
1-Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée
2-Déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
3-Déclaration de probité dûment remplie et signée
4-Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S), paraphés, signé
5-copie conforme du Certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité
6-Dossier fiscal et parafiscal (mise à jour extrait de rôle portant pas la mention « non inscrit au fichier national des fraudeurs », les mises a jours CNAS, CASNOS, CACOBATH) apurés ou avec échéancier de paiement en copie conforme
7-Le numéro d'identification fiscale (NIF) copie conforme
8-Statut de l'entreprise copie conforme
9-Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité en copie originale
10-Registre de commerce légalise par CNRC
11-Les bilans de l'entreprise pour les années 2012-2013-2014 visés par les services des impôts)
12-Planning prévisionnel des travaux et délai d'exécution
13-Les références professionnelles justifiées par des Attestations de bonne exécution durant les trois dernières années.
14-Récépissé de dépôts des comptes sociaux exigible, auprès du CNRC copie conforme
15--Les photocopies des cartes grises doivent être obligatoirement fournies pour le matériel roulant, PV d'inventaire pour matériel non roulant établis par le comptable agrée de l'entreprise.
16-Liste des moyens humains appuyés par les diplômes +affiliation CNAS

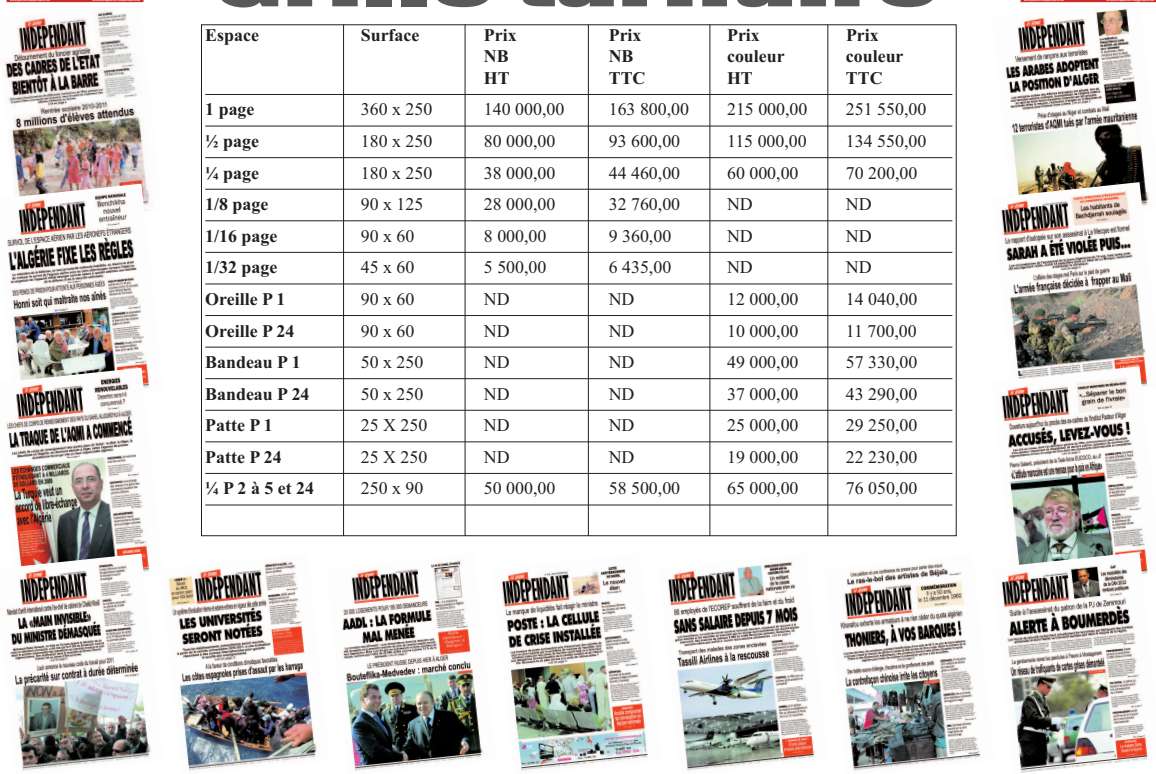
Offre financière :
1-Lettre de soumission dûment remplie et signé, en préssant.
2-Bordereau des prix unitaires dûment remplis et signé
3-Détail quantitatif – estimatif dûment remplis et signé
Les soumissionnaires doivent déposer leur offre le 15ème jour à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP à 09h30.
L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres en séance publique à 10H00 au siège de la DEP cité administratif la verdure Batna et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister.
- Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres à 09H30. Au cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec une journée férié ou de repos légal, il se fera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure. Toute Offre parvenu en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.
La duré de validité des offres fixée à 105 jour

Le Jeune Indépendant du 22/09/2015/ANEP N° 345 442

LE JEUNE INDÉPENDANT

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00



AL-HOUTHI SE DIT OUVERT À TOUTE SOLUTION POLITIQUE

L'Arabie Saoudite poursuit son agression contre le Yémen

La capitale yéménite Sanaa s'est réveillée hier sous le fracas de nouveaux raids aériens de la coalition d'agression menée par l'Arabie saoudite que les Houthis ont appelé à dénoncer lors d'une manifestation marquant le premier anniversaire de leur conquête de la ville.



Avant l'aube, des frappes aériennes ont visé des dépôts d'armes dans le quartier de Noqom (est), selon des témoins. La base militaire, contrôlée par des unités Houthis, a été touchée à plusieurs reprises depuis le déclenchement en mars de l'agression aérienne menée par la coalition arabe.

Un raid aérien a également touché la quartier de Sawan (nord-est), visant la résidence du parlementaire Ahmed al-Kahlani, proche de l'ex-président Ali Abdallah Saleh, lui-même allié aux Houthis, ont indiqué des habitants.

Les Houthis avaient appelé à un grand rassemblement hier pour célébrer «le premier anniversaire de la révolution du 21Septembre» avant de faire de cette date un jour férié.

Le 21 septembre 2014, les Houthis s'étaient emparés du siège du gouvernement à Sanaa, avec le soutien apparent d'unités restées fidèles à l'ex-président Saleh, après une offensive lancée deux mois plus tôt depuis leur fief situé dans le nord du Yémen.

Issus de la minorité zaïdite, ils s'estimaient marginalisés et ont justifié a posteriori leur action par deux impératifs: lutter contre la corruption qui gangrénait l'Etat et affronter Al-Qaïda qui s'était renforcé avec l'affaiblissement du pouvoir central suite au soulèvement contre l'ex-président Saleh.

La manifestation de lundi «confirmera au monde entier que le peuple est du côté des leaders de la révolution», avait affirmé une déclaration des Houthis dimanche soir.

Leur chef Abdel Malek al-Houthi est resté sur une ligne dure. Dans un discours diffusé par la chaîne de télévision Al-Masirah contrôlée par ses partisans, il s'est dit ouvert à «toute médiation pour une solution politique qui ne mette pas en péril la souveraineté nationale, ne légalise pas l'agression et ne porte pas atteinte à la révolution et à ses revendications légitimes».

Le leader d'Ansarullah n'accède pas ainsi à la demande principale du gouvernement en exil du président Abd Rabbo Mansour Hadi, reconnu par la communauté internationale, qui exige l'application de la résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Ce texte somme les Houthis de se retirer de toutes les zones qu'ils ont conquises depuis un an et de remettre les armes qu'ils ont prises à l'armée. Après Sanaa, les Houthis ont étendu leur contrôle sur le Yémen, atteignant assez rapidement la ville d'Aden, dans le sud, et poussant le président Hadi à se réfugier en Arabie saoudite fin mars.

C'est à ce moment là qu'une coalition d'une dizaine de pays arabes emmenée par l'Arabie Saoudite a lancé une campagne aérienne contre le Yémen, qui se double aujourd'hui d'une offensive terrestre dans la province de Marib, à l'est de Sanaa.

Les frappes ont contribué à la reconquête cet été par différentes forces anti-Houthis de cinq provinces du sud, dont celle d'Aden, très vite tombées sous l'escarcelle d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA).

La coalition continue d'amasser des forces terrestres dans la province de Marib, avec l'intention de marcher sur la capitale. L'entreprise est risquée au regard des pertes qu'elle peut entraîner dans les rangs des forces coalisées. La coalition avait perdu dans une seule attaque de missile le 4 septembre 52 soldats des Emirats arabes unis, 10 d'Arabie saoudite et cinq de Bahreïn.

Faute d'engager une offensive d'envergure en direction de Sanaa, la coalition continue de lancer des raids aériens et de pilonner à l'artillerie les positions tenues encore par les Houthis dans la province de Marib. Ces opérations ont fait 18 morts dans les rangs Houthis au cours des dernières 24 heures, ont affirmé hier des sources militaires.

En l'absence de progrès dans la médiation de l'ONU, le gouvernement du président Hadi tente d'asseoir son autorité sur le sud reconquis aux Houthis. Le vice-président et chef du gouvernement Khaled Bahah est rentré le 16 septembre à Aden. S'adressant dimanche soir à une assemblée de militaires, il a appelé à «rebâtir l'armée, loin de toute influence partisane», en rupture avec le modèle de l'ex-président Saleh qui a entraîné avec lui une partie des forces armées contre le pouvoir de son successeur. Une entreprise hypothétique eu égard à la composition tribale de la société yéménite.

M. K. et agences

PANIQUE EN ISRAËL À PROPOS DU SOUTIEN RUSSE À LA SYRIE

Netanyahu à Moscou veut des assurances de Poutine

LE PREMIER MINISTRE israélien Benjamin Netanyahu est arrivé hier à Moscou pour une rencontre avec le président russe Vladimir Poutine au cours de laquelle il sera question de la Syrie, où Moscou est accusé par Washington de renforcer sa présence militaire.

Au cours de cette rencontre Benyamin Netanyahu a discuté des «forces militaires russes en Syrie», selon son service de presse. Le Premier ministre israélien «a exposé les menaces pesant sur Israël à la suite du renforcement militaire russe sur la scène syrienne et de la fourniture d'armement au Hezbollah et à d'autres organisations terroristes» (sic), selon cette même source.

Fait plutôt rare pour une visite diplomatique, le Premier ministre israélien est accompagné du chef d'état-major, le général Gadi Eisenkot, et du chef des renseignements militaires, le général Herzl Halevy.

Leur venue à Moscou intervient alors que les Etats-Unis s'alarment depuis des semaines du renforcement de la présence militaire russe en Syrie, visant à renforcer l'aide au régime du président Bachar al-Assad.

Moscou a cependant démenti avoir pris des mesures supplémentaires en vue d'un renforcement de sa présence en Syrie, où le conflit entre le gouvernement légitime et les groupes terroristes soutenus par l'Otan et le CCG a fait plus de 250.000 morts en quatre ans et demi.

Le Kremlin défend toutefois son soutien à Damas, dont il est le principal allié, et appelle à une coalition plus large contre le groupe terroriste Etat islamique (EI), qui inclurait la Syrie et l'Irak.

La semaine dernière, Moscou et Washington ont ouvert pour la première fois un dialogue militaire sur la situation en Syrie, lors d'une conversation téléphonique jugée «constructive» entre les ministres de la Défense russe et américain, Sergueï Choïgou et Ashton Carter.

Alors qu'Israël tente de rester à l'écart du conflit syrien, celui-ci a suscité ces derniers mois de sérieuses tensions et de graves incidents sur la ligne de démarcation entre lui et son voisin syrien, notamment dans le plateau du Golan occupé depuis 1967.

Selon la presse israélienne, des responsables militaires redoutent que la présence aérienne russe, si elle est avérée, limite la marge de manœuvre de l'aviation israélienne, qui pilonne des positions de l'armée arabe syrienne pour renforcer les capacités sur le terrain des groupes terroristes à l'instar du front al-Nosra.

Pour le quotidien de gauche Haaretz, la visite de Benyamin Netanyahu à Moscou «semble refléter son manque de foi dans la capacité et la volonté des Etats-Unis à protéger les intérêts sécuritaires israéliens», alors que le Premier ministre israélien doit rencontrer le 9 novembre le président américain Barack Obama. **R. I.**

Iran

L'AIEA SATISFAITE DES PROGRÈS ACCOMPLIS PAR TÉHÉRAN

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a fait état hier de «progrès significatifs» dans son enquête visant à déterminer si l'Iran avait cherché ou non à développer un programme nucléaire militaire par le passé. «Des progrès significatifs ont été accomplis», a indiqué à la presse à Vienne le directeur général de l'agence de l'ONU, Yukiya Amano, au surlendemain d'une visite en Iran, où il a notamment pu se rendre sur la base militaire de Parchin. L'AIEA et les grandes puissances cherchent à faire la lumière sur la «possible dimension militaire» du programme nucléaire iranien jusqu'en 2003 au moins. Téhéran a toujours nié les allégations en ce sens, affirmant que ces soupçons reposaient sur des documents trafiqués.

Nigéria

21 MORTS DANS DES ATTENTATS DE BOKO HARAM

Au moins 21 personnes ont été tuées dans les attentats perpétrés dimanche, sans doute par le groupe islamiste Boko Haram, à Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, ont indiqué hier des témoins. Les secours et des militaires avaient précisé que trois explosions différentes avaient eu lieu dimanche mais, selon les témoins, il y en aurait eu quatre, dont une dans une mosquée et une parmi des fans de football qui regardaient la retransmission d'un match à la télévision.

Union Européenne

MOBILISATION FINANCIÈRE POUR JUGULER LES MIGRANTS

Le président du Parlement européen Martin Schulz a affirmé hier la nécessité «de mobiliser le maximum d'argent» lors du sommet de Bruxelles demain, en particulier pour aider la Jordanie, le Liban et la Turquie, submergés par l'afflux de réfugiés. «Le Conseil européen de mercredi doit mobiliser le maximum d'argent pour aider la Jordanie, le Liban et la Turquie», a déclaré à la presse Martin Schulz à l'issue d'une rencontre avec François Hollande à la présidence française.

Il s'agit d'éviter qu'«un autre chiffre considérable de gens, par désespoir, quittent les camps installés dans ces pays pour venir en Europe».

Dixit... Dixit... Dixit...

«Notre futur gouvernement est un gouvernement de combat, prêt à mener des batailles pour défendre les droits de notre peuple».

Alexis Tsipras, le Premier ministre grec sortant, qui a gagné les législatives d'avant-hier.

«Moscou souhaite renforcer la coopération russo-grecque qui profite aux deux parties dans plusieurs secteurs, notamment le commerce, l'économie, l'énergie et l'humanitaire».

Télégramme de félicitations adressé par Poutine à Tsipras.

«Nous espérons pouvoir aller vite avec le nouveau gouvernement dès qu'il sera en place. Il y a beaucoup de travail à faire et pas de temps à perdre».

Margaritis Schinas, le porte-parole de la Commission européenne, à l'adresse du nouveau gouvernement grec.

aminazoune@yahoo.fr

PLUS DE 260 POSTES POUR LA FORMATION PARAMÉDICALE À ADRAR

UN TOTAL de 265 postes de formation paramédicale ont été retenus, cette année, au niveau de l'institut supérieur de la formation paramédicale d'Adrar, a-t-on appris hier des responsables de l'institut.
Plus de 1.350 personnes, détenteurs du baccalauréat ont postulé à ces postes, dont 134 retenus pour des candidatures de postulants de wilayas voisines, et ce dans différentes filières paramédicales, a indiqué le directeur de l'institut.
M. Ali Hebba a précisé qu'il s'agit notamment de la formation dans les spécialités de manipulateurs d'équipements de radiologie et d'imagerie, des infirmiers de santé publique, de sages-femmes, de laborantins, des assistants sociaux, et de secrétariat médical, pour ce qui concerne les bacheliers de filières littéraires.
La spécialité de formation de sages-femmes a suscité un large engouement de candidates, comparativement aux années précédentes, à la faveur de l'ouverture de la formation au niveau local, au lieu de se déplacer pour cela, comme cela était le cas par le passé, vers la wilaya de Tlemcen, a-t-il ajouté.
Selon le même responsable, ces postes devront contribuer à combler le déficit accusé en matière d'encadrement paramédical, d'améliorer les prestations de santé, en plus du renforcement de l'encadrement des structures médicales au niveau des wilayas voisines (Tamanrasset, Tindouf, Béchar et Ghardaïa), dont les candidats suivent leur formation au niveau de lÆinstitut dÆAdrar.
L'institut fait face, toutefois, au problème de déséquilibre entre les capacités d'hébergement, actuellement de 140 places, et les capacités pédagogiques réelles actuellement de plus de 700 stagiaires (bien que de 140 places théoriques), selon la même source.

Première prothèse aortique par voie transcutanée bientôt au CHU d'Oran

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) s'attelle à la mise en œuvre d'une nouvelle technique chirurgicale portant sur la pose de la première prothèse aortique par voie transcutanée, a annoncé le Directeur général de cet établissement de santé publique.



"Le service de cardiologie du CHUO pratiquera prochainement ce type d'intervention, la première du genre à l'échelle nationale", a précisé Benali Bouhadjar lors d'une conférence de presse consacrée au programme de développement de l'hôpital.
L'opération qui consiste en le remplacement de la valve aortique par voie transcutanée, est destinée aux patients souffrant d'anévrisme, notamment ceux d'âge avancé ou dont l'état de santé ne permet pas de procéder aux incisions invasives, a-t-il expliqué. Le DG du CHUO a également fait part de la création de l'Unité de greffe de la moelle, avec une première transplantation prévue avant la fin de l'année en cours. Il a en outre affirmé que la greffe rénale sera bientôt relancée au sein de son établissement, et ce, à la faveur du recrutement d'un immunologiste, spécialiste indispensable dans l'étape de validation de la compatibilité donneur/receveur d'organe.
Depuis le début de l'année en cours, plus de 6.000 actes opératoires ont été pratiqués au niveau des différents services du CHUO, a révélé le responsable, estimant que ce bilan constitue un "indicateur de l'importance du rôle de son établissement au sein de la société". D'autres mesures ont été également évoquées, telles celles visant la consolidation de la prise en charge des pathologies cancéreuses avec la prochaine mise en service de deux appareils de radiothérapie de pointe appelés accélérateurs linéaires.
Une amélioration des conditions d'évolution des services du CHUO est aussi escomptée à la faveur de la réorganisation de l'établissement en quatre grands pôles médicaux spécialisés (Mère-enfant, Neurosciences, Coeurs et vaisseaux, Génie biologique).
"La restructuration des activités du CHUO a pour objectif essentiel d'améliorer les conditions d'accueil, d'orientation et de prise en charge des patients", a souligné le DG du CHUO.

SELON ABDELMALEK BOUDIAF

Les textes réglementant l'activité des cliniques privées rectifieront les lacunes dans ces établissements

LES TEXTES d'application, en cours d'élaboration pour réglementer l'activité des cliniques médicales privées, "rectifieront les lacunes" constatées dans le fonctionnement de ces établissements, a indiqué le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.
Ces textes mettront les cliniques privées "devant leurs responsabilités" et contribueront à "mieux définir les conditions d'accomplissement de leurs missions", a précisé le ministre à l'issue des interventions des gestionnaires des cliniques privées activant dans les wilayas de l'Est du pays, au deuxième jour de la rencontre d'évaluation régionale du secteur de la santé.
M. Boudiaf a estimé que les cas d'acheminement vers des structures hospitalières publiques de malades présentant des complications à la suite d'interventions chirurgicales dans des établissements médicaux de statut privé étaient "inadmissibles" et "interpellent l'éthique et la déontologie" de la pratique médicale.
Des responsables des cliniques privées opérationnelles dans différentes spécialités dans les wilayas de Jijel, d'Oum El Bouaghi, de Batna, de Bejaia et de M'sila ont présenté des communications portant sur l'activité de leurs établissements et les entraves auxquelles ils font face. Des intervenants ont estimé que des conventions avec la CNAS (Caisse nationale d'assurances sociales) contribueraient à "améliorer les prestations de service des cliniques médicales privées et leur permettraient de prendre en charge davantage de malades".
Le ministre a d'autre part estimé que le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine était "un cas concret de non gestion", avant de souligner que les efforts se concentrent sur "le redressement" de cette structure.
Le DSP de Constantine, Amar Bentouati, a souligné, dans son intervention, que l'extension du centre anti-cancer (CAC) et le service de maternité du CHU Benbadis seront "opérationnels en novembre prochain".
Selon les responsables du secteur de la santé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le fonctionnement en H 24 des établissements de santé de proximité s'opère dans 42 structures sur un ensemble de 54 établissements, ce qui constitue, a commenté le ministre, un "point fort" pour le secteur dans cette wilaya. La mise en oeuvre du plan d'action du secteur de la santé dans la wilaya de Bejaia a également été qualifié de "positif".

Rendez-vous scientifique

-XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger
- 10e congrès de lutte contre la douleur - les 8 et 9 octobre 2015 à Alger
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger
-1e Journées Internationales d'Enseignement en Chirurgie Cardiaque - 16 et 17 octobre 2015 à Alger
-2e Journées Internationales d'Urologie Pédiatrique de Sétif - 7 et 8 novembre 2015 à Sétif
-7e rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger
-4e congrès de la Société Algérienne de Médecine Générale - 4 et 5 décembre 2015 à-Constantine
-XXVIIèmes Journées d'hépato-gastroentérologie de la SAHGEED - 17 au 19 décembre 2015 à Oran

7e FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Chant et patrimoine

Pour clôturer sa septième édition, dans la soirée de ce samedi 19 septembre, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, le Festival culturel international de musique symphonique a opté pour un Orchestre multinational, accompagnant la soprano algérienne Amel Brahim-Djelloul et soutenu par le soliste Aram Talalyan au violoncelle.

C'est devenu une tradition, la cérémonie de clôture du Festival culturel international de musique symphonique sera animée par un Orchestre multinational, soit une centaine de musiciens appartenant à huit ensembles ayant participé à l'édition, sous la direction de Amine Kouider, chef permanent de l'Orchestre symphonique national algérien. Cette dernière soirée sera rehaussée par le chant de la soprano Amel Brahim-Djelloul et la performance du violoncelliste d'origine arménienne Aram Talalyan.

Une quinzaine de pièces de la musique classique est alors interprétée par cet orchestre d'exception, composé d'instrumentistes d'Afrique du Sud, d'Espagne, de France, du Japon, de Syrie, de Tunisie, de Suède et d'Algérie dans une salle archicomble du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, devenue décidément exigüe pour ce genre de spectacle. Dans son tour de chant lyrique, Amel B-D, venue de Paris, offrira Noces de Figaro de W.A. Mozart, Don Giovanni-Air de Zerlin, Bati bati o bel Masetto du même compositeur et notamment Amediez du chanteur d'expression amazighe Idir dont les arrangements sont signés Smail Benhouhou. Tout au long de cette communion prolifique, le soliste Aram Talalyan sera surtout honoré en seconde partie du concert. Il exécutera alors un Concerto pour Violoncelle n 1 en la mineur, Op.33 de C.Saint Saëns. Puis, l'assistance ne quittera pas la salle sans les émotions de surprises, soit celles de l'interprétation de compositions musicales du patrimoine algérien: Ya Rayah de Dahmane El Harrachi, Danse Taous, Ghomari et Ya Zina de Raina Rai. Aussi, un hommage sera-t-il rendu en début de soirée au chef



d'orchestre et violoncelliste suédois Mats Rondin, disparu en octobre 2014, lui qui un mois avant son décès a conjointement avec Amine Kouider l'Orchestre multinational à Alger de la cérémonie de clôture du 6e Festival international de musique symphonique. Dix-neuf pays ont participé à la dernière, inaugurée le samedi 12 septembre avec la Tunisie comme invité d'honneur.

R. C

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CONTE À SHARJAH

Des histoires avec Seddik Mahi

LE CONTEUR PROFESSIONNEL et écrivain Seddik Mahi prendra part au Festival international du conte à Sharjah aux Emirats arabes unis), prévu du dimanche 27 septembre au jeudi 1er octobre.

Habitué des rondes populaires et du théâtre de la halqa, Seddik Mahi présentera durant cette manifestation des contes puisés du patrimoine oral populaire algérien, notamment les contes et légendes du sud algérien dont El moula el moula qui a fait le tour de plusieurs festivals internationaux. L'artiste présentera également des contes de nos aïeux: Wach kalet nas ezman.

Originaire de la wilaya de Sidi Bel Abbès, Seddik Mahi œuvre depuis des années à la réhabilitation de la tradition disparue des gouals. Issu d'une formation théâtrale, l'artiste anime ces dernières années des espaces et ateliers dédiés aux contes populaires dans le cadre de festivals à travers le pays. Il œuvre aussi à la collecte des contes et légendes pour les produire sous forme de pièces théâtrales. Outre l'animation de festivals et rencontres, l'artiste a également encadré des sessions de formation en Tunisie et aux Emirats arabes unis. Le Festival international du conte de Sharjah a pour objectif de concrétiser les objectifs de l'UNESCO visant la préservation du patrimoine et des richesses de l'humanité.

APS



EXPOSITION UNIVERSELLE MILAN 2015

Soirées avec Imzad et Hasna Becharia

Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) annonce l'organisation de concerts dans le cadre de l'Exposition universelle de Milan 2015 (en Italie), en partenariat avec le Consulat d'Algérie à Milan. Concerts qui seront respectivement animés par le groupe Imzad et la chanteuse Hasna El Becharia, le samedi 26 et le mardi 29 septembre, au Cluster Bio-Meditterraneo à 19h. L'organisateur rappelle y avoir présenté le Ballet National les 12 et 13 juin dernier et a organisé la journée consacrée à l'Algérie le 8 aout dernier avec le spectacle de l'Ensemble nationale de la musique andalouse. L'Expo Milan 2015, inaugurée le 1er mai dernier, accueille jusqu'au samedi 31octobre 147 pays, dont l'Algérie, autour du thème « Nourrir la planète, énergie pour la vie ».

R. C.

SORTIR

PAIN

2e édition de la Fête du pain Khobz bladi. Samedi 19 septembre. Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa.
8h. Concours du pain
10h. Délibérations du jury.
11h. Visite des expositions d'artisans de plusieurs villes d'Algérie et vente. Expositions: poterie, bijoux berbères, céramique…
13h. Animation avec l'association de musique andalouse Les Beaux Arts d'Alger.
Remise des prix et clôture.

NOUBA

Lila Borsali en concert de musique andalouse sous le thème « La rentrée en nouba ». Aujourd'hui, samedi 19 septembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Interprétation des titres de son dernier album et des classiques du genre, accompagnée de son orchestre habituel.

ARCHITECTURE

Conférence Pouillon : un discours de la méthode par Catherine Sayen, urbaniste, élève et dernière compagne de Fernand Pouillon. Dimanche 20 septembre. 18h. Institut français d'Alger. Après avoir scruté pendant trente ans ses œuvres, et ses carnets, elle a mis au jour une «méthode Pouillon», qu'elle expose dans un ouvrage publié à l'automne en Algérie aux éditions Dalimen. Pour Catherine Sayen, cette méthode est «transposable à notre époque pour produire une architecture et un urbanisme plus harmonieux sans coût supplémentaire, mais révèle aussi que la réalisation de l'harmonie n'est pas une chose si mystérieuse et inaccessible».

SOPRANO

Musique du monde avec Françoise Atlan. Lundi 21 septembre. 19h30. El Mouggar, Alger. Avec les musiciens Fouad Didi, Mustapha Menacer à la derbouka, Brahim Grinou au tar, Adnane Benkhedda au violon alto, Imad El Houari au qanun, Mohamed Riad Kasbadji au mandole. Diapason d'Or, Choc du Monde de La Musique, FFFF Télérama, Grand prix de l'Académie Charles Cros… Artiste à la double culture, dotée d'une expression vocale unique en son genre, Françoise Atlan se passionne pour le patrimoine vocal méditerranéen tout en poursuivant sa carrière de chanteuse lyrique.
Réservation: concertfrancoiseatlan2015.alger@if-algerie.com

SAMEDI

Spectacle La Scène. Samedi 26 septembre. 15h. En plein air à Alger. Un spectacle pour tous les artistes qui ont participé à un Samedi en couleurs pour le 1er anniversaire.
Contact: tenchisou@hotmail.com

CONSTANTINE

Exposition Ksar Tina: Photographies de Armand Vial, photographe, auteur de Ksar Tina (éditions Sedia, 2014). Mardi 29 septembre. 18h. Institut français d'Alger. Il est né à Constantine. Après de longues années de séparation, il est revenu vivre dans sa ville en 2011. C'est dans ce contexte qu'il a réalisé ce livre sur Constantine et plus particulièrement la vieille ville. Il ne s'agit pas ici d'un travail de type reportage ou découverte touristique, ni d'une quête nostalgique, mais d'une approche plus intimiste d'une cité marquée par son histoire très ancienne et confrontée à son quotidien présent.

CONTEMPORAIN

Exposition internationale d'art contemporain Al Tibaâ. Musée Bardo, Alger, jusqu'au mercredi 30 septembre.

JEUX MONDIAUX MILITAIRES 2015:

L'Algérie engagée dans six disciplines

L'ALGÉRIE sera engagée dans six disciplines sportives olympiques dont le football, aux 6es Jeux mondiaux militaires du Conseil international du sport militaire, prévus à Mungyeong (Corée du Sud) du 26 septembre au 12 octobre prochain, a indiqué hier l'Armée Nationale Populaire (ANP). Outre le football, les athlètes algériens seront présents en boxe, judo, athlétisme, luttes associées et taekwondo, précise la même source. "Tous les moyens nécessaires ont été mis en place pour assurer les meilleures conditions en matière de préparation, de prise en charge et de suivi technique et médical aux équipes militaires retenues pour prendre part à ce rendez-vous mondial", affirme l'ANP. Quelque 9000 sportifs militaires représentants 134 pays membres du Conseil international du sport militaire prendront part à la sixième édition des Jeux mondiaux militaires. D'autre part, la sélection militaire algérienne de football, dirigée par l'entraîneur Younes Ifticen, prendra part à la Coupe du monde militaire. Elle a hérité d'un groupe relevé, composé de la Corée du Sud (pays hôte), Qatar, Etats Unis et la France.
Le départ de la délégation sportive militaire algérienne vers la Corée du Sud est prévu le vendredi 25 septembre.

APS

TENNIS-DAVIS-2015

Coupe Davis - La Grande-Bretagne qualifiée aux dépens de l'Australie

LA GRANDE-BRETAGNE mène 3-1 contre l'Australie et est donc qualifiée pour la finale de la Coupe Davis après la victoire d'Andy Murray face à Bernard Tomic en trois sets (7-5, 6-3, 6-2) dans le troisième simple, dimanche à Glasgow.
Le dernier simple, sans enjeu, oppose le Britannique Daniel Evans à l'Australien Thanasi Kokkinakis.
Vendredi :
Andy Murray (GBR) bat Thanasi Kokkinakis (AUS) 6-3, 6-0, 6-3
Bernard Tomic (AUS) bat Daniel Evans (GBR) 6-3, 7-6 (7/2), 6-7 (4/7), 6-4
Samedi:
Andy Murray/Jamie Murray (GBR) battent Lleyton Hewitt/Samuel Groth (AUS)
4-6, 6-3, 6-4, 6-7 (8/6), 6-4
Dimanche :
Andy Murray (GBR) bat Bernard Tomic (AUS) 7-5, 6-3, 6-2
Daniel Evans (GBR) - Thanasi Kokkinakis (AUS).

L'ESPAGNOL JAVIER GOMEZ CHAMPION DU MONDE DE TRIATHLON POUR LA 5E FOIS

L'ESPAGNOL Javier Gomez a été sacré champion du monde de triathlon pour la 5e fois samedi à Chicago en terminant 2e de la "finale" des World Series, des championnats du monde disputés en dix étapes.
Au pied du skyline de "Windy City", Gomez a terminé 4 secondes derrière son compatriote Mario Mola, le Sud-Africain Richard Murray prenant la 3e place. Au classement général final du championnat du monde, Gomez termine devant Mola, déjà vice-champion du monde en 2014, et le Français Vincent Luis, 6e l'an dernier.
Premier triathlète à être sacré champion du monde trois ans d'affilée, l'Espagnol de Pontevedra est désormais seul au sommet de son sport avec cinq titres (2015, 2014, 2013, 2010 et 2008), devant le britannique Simon Lessing.
Depuis la naissance des WTS, seuls trois hommes ont été sacrés champions du monde, Javier Gomez quatre fois, Alistair Brownlee, le champion olympique 2012 de Londres, en 2009 et 2011, et son petit frère Jonathan, couronné en 2012.

R.S.

EQUIPE ALGÉRIENNE DE HANDBALL

Fin du premier stage

Notre équipe algérienne de handball, sous la houlette de Salah Bouchekriou, a clos, hier, son premier stage de trois jours effectué à Bou Ismail avec la présence de 21 joueurs évoluant en Algérie. Cette prise de contact ponctuée par des séances d'entraînement a permis au sélectionneur national d'avoir une idée sur le groupe, et ce à trois mois du début de la Coupe d'Afrique des nations prévue au Caire du 20 au 30 janvier 2016.

Il est vrai que le sélectionneur national va avoir du pain sur la planche pour composer une sélection de meilleurs éléments avant le départ en terre égyptienne. Le temps s'avère très court pour accomplir une telle mission. Le retard effectué pour désigner un coach national reste quand même la principale cause mais l'histoire retiendra que notre équipe nationale a eu toujours ce genre de contretemps à l'approche des compétitions internationales. On s'en souvient qu'en 2013, et plus précisément au mois d'octobre, Rédha Zeguelli avait pris en main le sept national à trois mois du déroulement de la Coupe d'Afrique des nations qui avait eu lieu à Alger et remportée au final par les Algériens à la salle Harcha devant la Tunisie.
Aujourd'hui, il n'est plus question de parler de ce retard mais la réalité est en face. La FAHB, par le biais de son président Saïd Bouamra, a décidé de mettre tous les moyens pour la sélection nationale afin d'avoir une honorable participation au prochain rendez-vous continental
En plus des sélectionnés locaux, Salah Bouchekriou comptera sur l'apport de nos handballeurs évoluant à l'étranger comme Mohamed Mokrani, le pivot de l'US Créteil Handball (Division 1 française) et Kader Rahim qui se trouve actuellement sans club. Cependant, ce dernier reste un élément de valeur pour le sept national et bien d'autres joueurs capables d'aller en Egypte pour viser l'une des trois premières places qui sera qualificative au prochain mondial de France prévu en 2017.
On apprend aussi qu'outre les stages qui seront effectués à Alger, notre équipe



nationale masculine va effectuer au mois d'octobre un stage en Tunisie ponctué par un tournoi qui sera, à coup sur, très bénéfique, car nos handballeurs ont besoin énormément de rencontres dans les jambes avant le rendez-vous égyptien.
Des 21 sélectionnés qui ont pris part à ce stage, il y a sept joueurs du GS Pétroliers (Benmenni Abdellah, Ghedbane Khelifa, Chahbour Omar, Chahbour Riad, Berkous Messaoud, Berriah Abderrahim, Zamoum Anis), cinq de la JSE Skikda (Ydri Réda, Boudjenah Oussama, Saker Redouane, Djebrouni Walid, Bencheikh Sami),deux du CRBB Arréridj, à savoir Hamrouche Abdenour et Loudf Mohamed, deux également de l'ES Aïn Touta (Belaid Mohamed Amine et Hamoud Ayatollah Khomeini, deux du CRB Baraki (Bousmal Adel et Abdi Ayoub). Les trois autres joueurs sont Ghouari Fouad (CRB Mila), Arib Réda (MC Saïda) et Djelabi Abderaouf (O El Oued).

Said Lacète

HANDBALL

La Tunisie entame sa préparation pour la CAN

L'ÉQUIPE NATIONALE masculine de la Tunisie de handball a entamé, hier, son premier stage rentrant dans le cadre de la préparation pour la Coupe d'Afrique des Nations prévue du 20 au 30 janvier 2016 au Caire (Egypte). Sous la houlette du Français Sylvain Nouet (qui fut pendant 13 ans l'adjoint de Claude Onesta) et de son adjoint Anwar Ayad, la sélection tunisienne est composée de 21 joueurs qui vont effectuer ce stage qui ira jusqu'au 30 de ce mois. Des séances bi-quotidiennes sont prévues durant toute la durée de cette mise au vert qui sera entrecoupée d'un seul jour de repos (le 24, jour de l'Aïd). Ce sera la première sortie de Sylvain Nouet à la tête de l'équipe tunisienne, lui, qui avait été absent en juin dernier lors du tournoi du Brésil pour des raisons de santé.
Pour ce stage, le staff technique des Aigles de Carthage va se passer des services du gardien de l'Espérance de Tunis, Wassim Hlal, et c'est le gardien du Club Africain, Mohamed Essafr, qui a été convoqué pour ce stage en raison de son excellente prestation avec son club lors du tout récent Championnat du monde des clubs où le Club Africain a terminé à la septième place. Autres absences : celle du gardien titulaire du Club Africain, Makram Missaoui et l'arrière droit du même club, Ayman Hamad pour blessure. Aussi, on note le retour à la sélection de Saïd Sabhi après quatre années d'absence. En effet, le professionnel de la formation qatarie Al Gharafa avait quitté l'équipe nationale tunisienne au lendemain du mondial suédois en 2011.
La Tunisie effectuera ce stage sans ses cinq joueurs professionnels qui évoluent en Europe, retenus avec leurs clubs respectifs. Il s'agit de Aymen Toumi, Mesbah Sanai, Slim El Haddoui, Mahmoud Gharbi et Wael Jallouz.

Said Lacète

Jeux africains-2015 : la délégation algérienne regagne Alger

LE SECOND contingent sportif algérien, composé de 183 personnes, a regagné Alger dimanche, après avoir participé aux jeux africains-2015.
Composée d'athlètes du cyclisme, beach-volley, taekwondo, tennis de table, lutte, athlétisme et handisport (athlétisme et powerlifting), la délégation a été accueillie à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger par le ministre de le jeunesse et des sports, El-Hadi Ould Ali, qui s'est félicité "des résultats obtenus par les athlètes algériens lors de ce rendez-vous continental". "Ces performances reflètent la bonne santé du sport algérien et aussi la bonne coordination entre la tutelle, le comité olympique et les fédérations sportives" a souligné le ministre.
Le premier contingent algérien, arrivé au pays depuis quelques jours, était composé de 207 personnes de sept disciplines : gymnastique, badminton, boules, boxe, natation, haltérophilie et volley-ball. A Brazzaville, l'Algérie était représentée par 136 athlètes dont 99 dames, engagés dans 18 disciplines : athlétisme, volley-ball, karaté, gymnastique, judo, escrime, boxe, lutte, natation, cyclisme, basket-ball, tennis de table, sports de boules, taekwondo, haltérophilie, badminton, beach-volley et handisport (athlétisme et powerlifting).
L'Algérie s'est classée en troisième place lors du tableau final des médailles aux JA-2015 avec un total de 118 médailles (40 or, 42 argent et 36 bronze) faisant nettement mieux que lors de la précédente édition à Maputo en 2011, où l'élite nationale avait empoché 84 médailles dont 22 en or.

LIGUE DES CHAMPIONS (DEMI-FINALE ALLER) AL HILAL – USM ALGER

Les Soudanais en regroupement depuis hier



La formation soudanaise d'Al-Hilal est entrée en regroupement depuis hier à Oum Dourman, et ce en vue de la préparation de son match aller très important, entrant dans le cadre de la demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévu dimanche prochain à 18 h.

Les Soudanais, coachés par le Tunisien Nabil Kouki, qui connaît très bien le football algérien pour avoir entraîné par le passé la formation des Criquets de Bordj Bou Arréridj il y a deux ans, ont entamé dimanche les préparatifs pour le rendez-vous continental, après une journée de repos au lendemain de leur qualification en finale de la coupe du Soudan aux dépens d'Ahly Shendei (1-0).

Ce sera un redoutable adversaire pour les Usmistes même si le match aller se déroule au Soudan. Il faut savoir que la formation d'Al Hilal possède un palmarès éloquent. Champion du Soudan pour la 27e fois, dont le dernier titre remonte à 2012, huit fois détenteur de la coupe du Soudan dont la dernière en date remonte à 2011, elle a perdu à cinq reprises cette finale. Sur le plan continental, c'est la troisième fois que cette équipe soudanaise parvient au stade de la demi-finale de la plus prestigieuse des coupes africaines. Elle a été finaliste malheureuse à deux reprises (1987 et 1992) puis finaliste aussi en 2001 en coupe arabe des clubs champions.

De son côté, l'USM Alger, qui reste sur une superbe victoire à Constantine face au CSC en championnat (2-0) – un succès qui lui a permis de se déplacer en terre soudanaise dans la peau d'un leader – quittera Alger à destination de Khartoum au lendemain du 2e jour de l'Aïd-el-Adha (vendredi) à bord d'un avion spécial. Une fois sur place, les Rouge et Noir effectueront deux séances d'entraînement. D'abord, le soir de leur arrivée sur les lieux, puis la seconde, le lendemain sur le terrain de la rencontre à Oum Dourman, à la même heure de la rencontre (18 h). Pour Kaddour Beldjilali, le métronome de la formation usmiste, ce match est important et non décisif du fait qu'il y a la manche retour. «Nous devons par contre réaliser un excellent résultat à Khartoum et terminer en apothéose notre travail à domicile lors du match retour. Nous avons déjà une idée sur l'ambiance et le climat qui vont régner à Oum Dourman, mais cela ne nous décourage guère. Nous sommes habitués à ce genre de situation. L'essentiel, est de faire un très bon résultat», a déclaré Beldjilali.

Cette manche aller sera dirigée par l'arbitre international zambien Janny Sikazwe. L'USMA avait terminé la phase des poules en tête du groupe B avec 15 points (cinq victoires et une défaite), tandis qu'Al-Hilal a pris la deuxième place du groupe A, devancé par le TP Mazembe (RD Congo). La seconde demi-finale aller entre El-Merreikh Soudan et le TP Mazembe de la RDC, prévue le 26 septembre à Oum Dourman, a été confiée à l'arbitre camerounais Neant Alioum, assisté de ses deux compatriotes Evarist Mekouande et Elvis Guy Noupue Nguegou. Le match retour USMA – Al-Hilal aura lieu le 3 octobre au stade Omar-Hamadi, à Bologhine (Alger).

ASM Oran : l'entraîneur Mouassa écarte un retour au stade Zabana

KAMEL MOUASSA, l'entraîneur de l'ASM Oran, a écarté l'idée de revenir au stade Zabana pour accueillir ses adversaires en Ligue 1 algérienne de football, refusant d'admettre que le changement de domiciliation de son équipe en optant pour le stade Habib-Bouakeul soit la cause de la détérioration de ses résultats en ce début de championnat de Ligue 1 algérienne de football. "Nous n'avons pas l'intention de retourner au stade Zabana, car le problème ne se situe pas au niveau de notre lieu de domiciliation", a déclaré Mouassa à l'APS.

Dans les milieux du club, l'on estime que les joueurs rencontrent des difficultés pour développer leur jeu sur la pelouse du stade Bouakeul, que les Asémistes ont retrouvé cette saison, en raison de l'exiguïté de son terrain par rapport à celui de Zabana où ils avaient réussi de bons résultats lors de l'exercice dernier. "Je reste persuadé que nous traversons tout simplement une crise de résultats, car sur le plan technique, mon équipe est créditée à chaque fois de belles prestations", a expliqué le coach. L'ASMO a récolté quatre points seulement de neuf possibles lors des ses trois premiers matchs disputés au stade Bouakeul, alors qu'elle a essuyé deux défaites en déplacement. "Nous ne sommes qu'en début de saison, il n y a pas lieu de s'alarmer car je fais entièrement confiance à mes joueurs et je suis persuadé qu'ils vont vite rebondir", a assuré Mouassa qui a retrouvé les gars de M'dina J'dida cette saison après une année passée à l'USM Blida, ponctuée par une accession en Ligue 1.

Les Oranais accueilleront le RC Arbaâ au stade Bouakeul le lundi 28 septembre pour le compte de la 6e journée du championnat, avant d'en découdre avec les voisins du MC Oran le jeudi 1 octobre au stade Zabana, dans le cadre de la septième jou née

APS

PREMIER BUT DE MATMOUR AVEC AL-ARABI DU KOWEÏT

L'EX-INTERNATIONAL algérien Karim Matmour, a inscrit son premier but sous les couleurs de son nouveau club koweitien d'Al-Arabi, vainqueur face à Al-Sahel (2-0), dimanche soir en Coupe de la fédération locale de football. Matmour s'est engagé cet été avec Al-Arabi pour un contrat de deux ans dans un transfert libre en provenance du FC Kaiserlautern avec lequel il avait raté de peu l'accession en première division allemande la saison dernière. Il s'agit de la première expérience de l'attaquant de 29 ans dans un championnat non européen, après avoir joué pour quatre clubs allemands entre 2004 et 2015. Le deuxième joueur algérien recruté cet été par Al-Arabi, Akram Djahnit, l'ex-sociétaire de l'ES Sétif, champion d'Algérie et d'Afrique en titre, a débuté le match sur le banc des remplaçants. Il a attendu la 57e minute pour faire son apparition sur le terrain.

R.S.

AMRANI (MOB) ENGAGE UN NOUVEAU STAFF

L'ENTRAÎNEUR Abdelkader Amrani, qui vient d'effectuer son retour aux commandes techniques du MO Béjaia, a décidé de faire appel à de nouveaux assistants. Il s'agit d'Adel Laabini (ex-CS Constantine), nommé au poste de préparateur physique et Fouad Cheriet (ex-Al-Raed Saoudien) qui sera chargé de la préparation des gardiens de but. Ces deux derniers remplacent ceux qui étaient en place depuis l'intersaison.

Amrani a entamé officiellement sa nouvelle mission avec les "Crabes" dimanche au stade de l'Unité maghrébine de Béjaia, après avoir supervisé l'équipe la veille lors de son match sur le terrain de l'ES Sétif (0-0), dans le cadre de la 5e journée du championnat.

Le coach, qui a gagné avec les Béjaouis la coupe d'Algérie et les a mené à la deuxième place en championnat, a vécu une courte expérience à Al-Raed (Arabie Saoudite) en début de saison, avant que les dirigeants du MOB ne lui fassent appel pour remplacer le Suisse Alain Geiger, parti en début de la semaine dernière.

MC ORAN :
Réunion entre le président et Cavalli

LE PRÉSIDENT du MC Oran Ahmed Belhadj dit "Baba" a tenu hier une réunion avec son entraîneur Jean-Michel Cavalli, pour évoquer le mauvais départ de l'équipe en championnat, au lendemain du match nul concédé à domicile face au CR Belouizdad (3-3) dans le cadre de la 5e journée.

Des explications ont été demandées au coach oranais sur les raisons des mauvais résultats concédés par l'équipe, qui n'arrive toujours à gagner. L'avenir de Cavalli sera connu à l'issue de cette entrevue.

Ayant réussi à décrocher la 3e place au classement final du précédent exercice, le MCO n'arrive toujours pas amorcer son départ en comptant 3 points seulement sur 15 possibles.

La formation de l'Ouest du pays a concédé deux défaites et trois matchs nuls, ce qui n'a pas été du goût du premier responsable du club qui aura l'occasion de mettre les points sur les i lors de cette réunion jugée décisive.

Lors de la 6e journée, fixée au lundi 28 septembre, le MCO se rendra chez le nouveau promu le RC Relizane.

Au terme de la 5e journée, le MCO est reléguable (15e), alors que le RC Arbaâ ferme la marche avec 2 unités.

BRAHIMI REMPORTE LE PREMIER CLASSICO DE LA SAISON AVEC LE FC PORTO

L'INTERNATIONAL algérien, Yacine Brahimi, a contribué dans la victoire à domicile de son équipe, le FC Porto face à Benfica (1-0) à l'occasion du premier Classico de la saison dimanche soir dans le cadre de la 5e journée du championnat de première division portugaise de football.

Brahimi s'est notamment illustré à la 86ème minute en servant Varela qui talonne en une touche pour son milieu de terrain André André. Ce dernier se retrouve seul face à Cesar et l'ajuste d'un plat du pied pour inscrire le seul but de la partie.

L'an passé, les Aigles de Benfica avaient créé la surprise en s'imposant au stade du Dragon et s'étaient envolés en tête du championnat pour ne plus être rattrapés. Les hommes de Julen Lopetegui, qui prennent ainsi leur revanche, sont premiers au classement depuis le début de cet exercice. Ils ont désormais quatre points d'avance sur Benfica. En revanche, Brahimi n'a toujours pas débloqué son compteur but.

R.S.

LE JEUNE AHMED COUVERT DE CADEAUX PAR MICROSOFT



INTERPELLÉ dans son école pour y avoir apporté une horloge que la police a cru être une bombe factice, un collégien musulman du Texas reçoit depuis une impressionnante vague de soutien.
En bricolant chez lui son "invention", composée d'un écran numérique et d'un circuit électronique, Ahmed Mohamed ne s'imaginait pas qu'il finirait menotté et brièvement détenu, ni que son sort allait enflammer les réseaux sociaux en Amérique et au-delà.
Le président Barack Obama l'a invité à la Maison Blanche via un tweet (voir ci-dessous) et Microsoft l'a couvert de cadeaux, comme en témoigne la photo postée (puis effacée) par Alia Salem, directrice exécutive des Relations américano-islamiques du Conseil de Dallas.

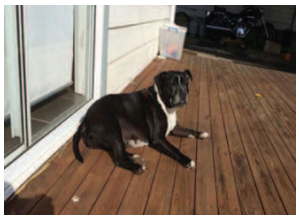
il lui chante leur chanson préférée sur son lit de mort



LAURA (93) et Howard (92) sont mariés depuis 73 ans.
Sur le point de rendre l'âme, Laura (93) passe ses derniers jours dans un établissement spécialisé. Howard (92) a réservé une surprise de taille à sa dulcinée: lui chanter une dernière fois leur chanson d'amour.
Les deux tourtereaux connaissent les paroles de "You'll Never Know" (de Rosemary Clooney et Harry James) par coeur. Et pour cause: ils ont choisi cette chanson quand Howard est parti au combat durant la Seconde Guerre Mondiale. Des mots qui prennent (encore) une autre dimension aujourd'hui. Laura et Howard avaient renouvelé leurs voeux pour leurs 50 ans de mariage. Pour l'occasion, ils avaient poussé la chansonnette ensemble devant leur famille. Sur le mur, on peut voir une affiche sur laquelle sont écrits les mots suivants: "Patient Blind". Laura souffre d'une maladie des yeux. Elle ne voit quasiment plus rien. Mais comme on peut le voir sur la vidéo, elle n'aura jamais lâché du regard son amour éternel. Howard, avec le poids des âges, éprouve des difficultés à se tenir debout tout seul. Il a été aidé par Serena, une membre de la famille. Cette vidéo a été visionnée plus de trois millions de fois sur Facebook.

Un chien sauve un enfant de deux ans de la noyade

L'HISTOIRE, racontée par la presse australienne, aurait pu très mal se terminer. Mais c'était sans compter sur la présence d'esprit d'un Staffordshire Bull Terrier.
Un petit garçon de 2 ans a chuté dans un plan d'eau retenu par un barrage, non loin de son domicile, le 5 septembre dernier. Leala, le chien de la famille, a plongé pour secourir l'enfant inconscient, sans succès. Après quelques efforts, le chien est allé chercher le papa d'Alex dans la maison. David se souvient au micro de 9 News: "J'ai pensé Oh mon dieu, il a sauté par-dessus le barrage." Voyant le chien mouillé agité, il l'a suivi jusqu'au plan d'eau où il a découvert son enfant inanimé.
David a pratiqué un massage cardiaque à son fils pendant 27 minutes, les secours ont ensuite pris le relais. Alex a été placé dans un coma artificiel dans un hôpital de Brisbane. Son pronostic vital était mauvais. On évoquait alors des dommages irréversibles probables au cerveau.



Par chance, Alex s'est réveillé 36 heures plus tard en réclamant des baisers. Le petit garçon, bien qu'encore effrayé, semble se remettre de l'incident. Ses parents ont annoncé que le chien serait récompensé à vie pour son acte de bravoure. Son régime sera désormais composé de steaks quotidiens. "Sans elle, nous n'aurions plus notre petit garçon avec nous aujourd'hui", écrit la maman sur Facebook.

Le saviez-vous

LA POPULATION MARINE A BAISSÉ DE MOITIÉ DEPUIS 1970 !



Un rapport publié récemment par le Fonds mondial pour la nature (WWF) et la Société zoologique de Londres a conclu que de nombreuses espèces marines, y compris celles essentielles à notre sécurité alimentaire, ont chuté de plus de 50% au cours de ces 40 dernières années.
Selon Marco Lambertini, le directeur général du WWF, la surpêche, la destruction des habitats marins et le changement climatique sont les causes principales de cette baisse catastrophique en l'espace d'une seule génération.
Les populations de certaines espèces que nous consommons excessivement ont été réduites d'une façon encore pire, tels que les populations du thon et du maquereau qui ont diminué de 74%.

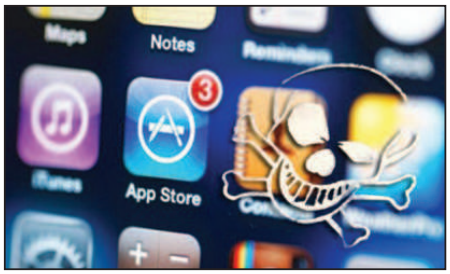
UNE MÈRE SORTIE DU COMA GRÂCE AUX PLEURS DE SON BÉBÉ



UN ACCOUCHEMENT qui ne se passe pas comme prévu et une jeune maman qui se retrouve dans le coma.
Ce devait être le plus beau jour de sa vie: celui de la naissance de sa fille Rylan. Malheureusement, suite à des complications après une césarienne, Shelly Ann Cawley, une jeune femme originaire du Caroline du Sud, est tombée dans le coma, au grand désespoir de son mari.
Si son bébé se portait parfaitement bien, en revanche, les médecins étaient plus sceptiques quant au cas de sa mère.
Pour tenter de la ramener à la vie, Ashley Manus, l'une des infirmières qui prenait soin de Shelly, a eu l'idée de placer le bébé sur sa maman pour un "peau à peau". La fillette s'est mise à pleurer et c'est alors que les médecins ont constaté une amélioration des signes vitaux de Shelly. "Nous savions que, où qu'elle soit, elle entendrait son bébé. Rylan a sauvé la vie de sa mère", a indiqué l'infirmière au magazine People.
maman a fini par ouvrir les yeux et son mari en a profité pour lui montrer sa fille pour la première fois (voir vidéo ci-dessus). C'était en novembre 2014.
"Je me souviens avoir regardé le visage de Rylan et avoir pensé qu'elle était le plus beau bébé du monde".
À présent, Shelly est tout à fait rétablie et a même pu reprendre ses études d'infirmière. Pour célébrer ce miracle, elle a posté la photo ci-dessous sur sa page Facebook, accompagné du message suivant: "Alors que la nuit tombe, je repense à cette journée et à quel point tout était différent il y a un an. Quelle différence en un an! L'an passé, je me battais pour ma vie et cette année, j'ai un enfant d'un an en pleine santé et je suis de retour à l'école d'infirmière où je fais ce que j'aime. (...)"

Grand ménage sur l'App Store après une cyberattaque

Apple va exclure de l'App Store un certain nombre d'applications mises en cause dans la première cyberattaque importante contre iOS, le système de l'iPhone et de l'iPad.



Le groupe a annoncé cette décision dimanche soir en réaction aux communiqués de plusieurs sociétés spécialisées dans la cybersécurité selon lesquels un « malware », un logiciel nuisible, dénommé XcodeGhost était dissimulé dans plusieurs centaines d'applications homologuées par l'App Store.
C'est la première fois qu'un malware parvient ainsi à entrer en force sur la plateforme de distribution d'applications d'Apple en dépit des contrôles mis en place par la société.
Avant cette attaque, cinq malwares seulement avaient été détectés sur l'App Store, selon la société spécialisée Palo Alto Networks.

Un logiciel de développement contrefait

Les pirates informatiques à l'origine de l'attaque sont en fait parvenus à convaincre des développeurs d'applications inoffensives d'utiliser une version contrefaite de Xcode, le logiciel de développement d'application pour iOS et OS X, les systèmes d'exploitation du groupe à la pomme, a expliqué celui-ci.
« Nous avons supprimé de l'App Store les 'apps' dont nous savons qu'elles ont été créées avec ce logiciel contrefait », a dit Christine Monaghan, porte-parole d'Apple, dans un courrier électronique.
« Nous travaillons avec les développeurs pour qu'ils soient certains d'utiliser la bonne version de Xcode pour recréer leurs applications. »
Elle n'a pas précisé quelles mesures les utilisateurs d'iPhone et d'iPad pouvaient prendre pour déterminer si leur appareil était infecté.

« Les développeurs sont une cible de choix »

Ryan Olson, un responsable de Palo Alto Networks, a déclaré que le « maliciel » mis en cause avait une capacité de nuisance limitée et que sa société n'avait mis au jour aucun cas de vol de données ou de dommages importants.
Il a toutefois ajouté que ce cas était révélateur de la vulnérabilité de l'App Store dans le cas où les ordinateurs etles logiciels des développeurs étaient infectés.

« Désormais, les développeurs sont une cible de choix », a-t-il dit.

Parmi les applications infectées figurent, selon des chercheurs, la messagerie instantanée WeChat de Tencent Holdings , le logiciel d'appel de taxis Didi Kuaidi ou encore une application musicale du portail NetEase.
La société de cybersécurité chinoise Qihoo360 Technology a précisé sur son site avoir identifié 344 applications infectées par XcodeGhost.
Apple n'a pas précisé le nombre

GOOGLE GLASS. LES LUNETTES CONNECTÉES RENAISSENT SOUS LE NOM DE AURA



Pour rebondir après l'échec des Google Glass, le géant américain a rebaptisé ses lunettes connectées « Aura ». Un projet sur lequel travailleraient des ingénieurs d'Amazon.
En janvier dernier, Google avait prévenu que son projet Google Glass n'était pas enterré. C'est ainsi que depuis le mois de juin, le projet de lunettes connectées change de nom pour devenir « Aura ».

Des ingénieurs d'Amazon plancheraient sur le projet

Qu'annonce ce nouveau départ ? Aux manettes, on retrouve toujours Ivy Ross qui continuera de faire équipe avec Tony Fadell, le patron de la filiale Nest et créateur de l'iPhone. Pour faire avancer son projet, Google a débauché des ingénieurs du Lab126 d'Amazon qui ont mis au point Fire TV, la boite multimédia du géant du e-commerce. Une nouvelle qui laisse penser à 01net que les nouvelles lunettes pourraient utiliser la technologie du « streaming de contenu ».

Google n'a pas confirmé l'information

Enfin, à l'image des HoloLens de Microsoft, les lunettes du projet Aura pourraient être commercialisées auprès des professionnels dont certains les testeraient déjà selon par ZDNet. Le site spécialisé indique que les « Aura » disposeraient d'une définition d'écran plus poussée, d'un nouveau processeur moins gourmand, mais également d'un prisme plus grand. Plus résistantes, les lunettes pourraient également se replier avec des charnières renforcées. Pour l'heure, Google n'a pas souhaité commenter l'information.

UN BUG RETARDE LA SORTIE DE L'APPLE WATCH OS 2

L'ARRIVÉE de la nouvelle version du système d'exploitation de la montre d'Apple a été repoussée. En cause : un ennuyeux problème technique.
Les grands amateurs d'objets connectés possédaient déjà pour la plupart l'Apple Watch, la montre mise sur le marché par la société californienne en avril dernier avec un succès mitigé. C'est donc désormais la mise à jour du système, baptisée Watch OS 2, que les Apple-addicts attendaient ce mercredi. Ils vont devoir patienter un peu plus longtemps que prévu. Un bug a en effet été repéré par les ingénieurs américains.



Pas de date confirmée pour la sortie de la mise à jour

« Nous avons découvert un bug dans le développement de Watch OS 2 qui prend un peu plus de temps à réparer que ce que nous espérions », a ainsi expliqué un porte-parole d'Apple au site spécialisé TechCrunch. Un ennui technique qui semble assez problématique puisque personne n'a pour l'instant annoncé la date à laquelle la mise à jour serait finalement disponible.
Reste que les fans d'Apple seront certainement prêts à tout, y compris à faire preuve de patience, pour découvrir les améliorations qu'OS 2 apportera à leur précieuse montre. Le nouveau système d'exploitation promet en effet une amélioration de l'ergonomie, de nouveaux fonds d'écran, l'apparition de Siri et des performances techniques améliorées. Voilà qui vaut certainement la peine d'attendre une mise à jour prévue « sous peu ».

LE RÉSEAU SOCIAL ACCUSÉ D'ESPIONNER SES UTILISATEURS

UN GROUPE d'utilisateurs a lancé ce lundi une action en justice à l'encontre du réseau social Twitter, accusé de lire et de modifier les messages privés de ses utilisateurs.
Si certains pensent que les messages privés envoyés sur Twitter le sont bel et bien, d'autres utilisateurs n'en sont plus tout à fait convaincus. Ces derniers, qui accusent le réseau social d'atteinte à la vie privée, ont déposé ce lundi 14 septembre 2015 une action de groupe auprès de la Cour fédérale de San Francisco.

Négocier de meilleurs contrats publicitaires

Dans les faits, les plaignants accusent le petit oiseau bleu de modifier les liens intégrés aux messages privés, dont la limite a récemment été étendue à 10 000 caractères au lieu des 140 initialement prévus. Si la manipulation, opérée par l'algorithme du réseau social, n'a aucune incidence en pratique, celle-ci permettrait à la firme de générer plus de trafic et ainsi de négocier de meilleurs contrats publicitaires avec les annonceurs souligne Le Figaro. Si pour l'heure, la plainte n'a pas encore été saisie par un juge, le réseau social, dont l'action a récemment chuté en bourse pourrait s'acquitter d'une lourde amende puisque chaque plaignant réclame 100 dollars par jour et par utilisateur associé précise ZDNet.

Le géant américain lance Fire, une tablette à moins de 60 euros

POUR FAIRE face à la concurrence, le géant américain a présenté une nouvelle gamme de produits dont la tablette Fire au prix cassé de 60 euros en France.
Pour contrer Apple et ses nouveautés, Amazon a présenté jeudi son offensive. Parmi les nouveaux produits électroniques, le géant du commerce a mis en avant Fire une tablette dont le prix est fixé 59,99 euros (49,99 dollars outre-Atlantique) pour un écran de 7 pouces (18 centimètres de diagonale). En proposant un « pack de six » à moins de 250 dollars (220 euros), Amazon grignote encore le prix de sa tablette.
Jeff Bezos le patron-fondateur d'Amazon s'est montré offensif: « Nous effectuons aujourd'hui un progrès supplémentaire dans notre volonté d'offrir des produits premium à des prix compétitifs. » Le millionnaire a ajouté: « C'est une nouvelle référence au regard de ce que les consommateurs sont en droit d'attendre d'une tablette à bas prix. »



Une nouvelle gamme pour cibler tous les segments de marché

Parallèlement, Amazon a rafraîchi sa gamme de plus grandes tablettes à écrans haute définition Fire HD, avec des modèles de 20,5 cm à 149,99 dollars et de 25 cm à 229,99 dollars, moitié moins cher que les derniers iPads d'Apple à format équivalent. Avec ces petits prix, cette série de produits « pourrait servir de catalyseur pour stimuler le marché » a estimé dans un blog l'analyste Tim Bajarin, président de Creative Strategies.
On se rappelle que le géant américain avait fait une tentative d'incursion l'an dernier sur le marché des smartphones qui s'est soldée par un échec particulièrement douloureux: le Fire Phone, désormais « indisponible », a causé de lourdes pertes au groupe. La livraison des nouvelles tablettes est annoncée à partir du 30 septembre.

Questions ? Réponses !

MANQUE DE SOMMEIL : LA PRIVATION DE SOMMEIL EST-ELLE DANGEREUSE ?



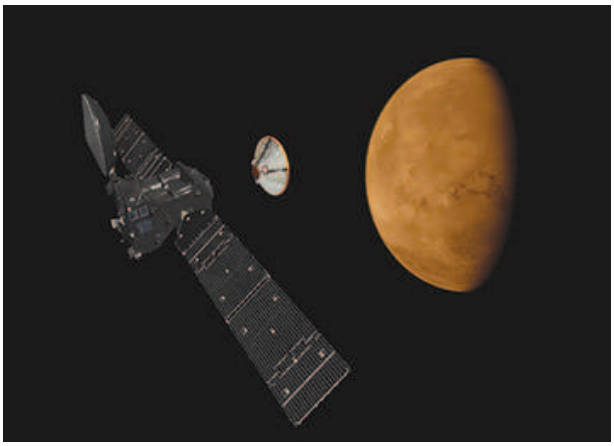
À court terme, la privation de sommeil augmente le risque de somnolence diurne et donc de troubles de la vigilance. C'est ainsi que de nombreuses études ont mis en évidence des liens entre les troubles du sommeil et l'augmentation du risque de chute ou d'accidents de la route. Mais leurs conséquences peuvent aussi survenir à plus long terme.

Les conséquences du manque de sommeil

Plusieurs travaux ont également révélé que le manque de sommeil et la somnolence diurne élevaient le risque de maladies cardiovasculaires. Au même titre d'ailleurs qu'une mauvaise qualité de sommeil due notamment à des affections comme le syndrome d'apnées du sommeil (SAS) ou le syndrome des jambes sans repos.
Certains troubles du métabolisme comme le diabète, ont aussi été mis en évidence chez les petits dormeurs. Une étude publiée en septembre 2010 dans le Jama (Journal of the American Medical Association) faisait ainsi état d'une augmentation du risque d'obésité… chez les nourrissons qui faisaient de petites nuits. La privation de sommeil peut enfin augmenter le risque de dépression. En juin 2011, des chercheurs américains (Dallas) ont en effet montré que les hommes – et seulement les hommes – qui dormaient moins de 6 heures par nuit ou plus de 9 heures étaient davantage concernés par la dépression que ceux qui faisaient des nuits moyennes de 6 à 9 heures.

Le lancement de la sonde retardé de plus de deux mois

L'Agence spatiale européenne (Esa) a reporté d'un peu plus de deux mois le lancement de la sonde ExoMars 2016 dont Thales Alenia Space est le maître d'œuvre industriel. En cause : le dysfonctionnement de deux capteurs de pression. Initialement prévu le 7 janvier 2016, le tir devrait finalement avoir lieu entre le 14 et le 25 mars. La date d'arrivée de la sonde reste quant à elle inchangée : ExoMars devrait atteindre la Planète rouge en octobre 2016.



La construction d'ExoMars dans l'usine de Cannes de Thales Alenia Space était terminée et la sonde s'apprêtait à rejoindre son site de lancement à Baïkonour. ExoMars a pourtant vu sa date de lancement repoussée d'un peu plus de deux mois. Un problème a en effet été découvert dans deux capteurs de pression montés dans le système de propulsion du démonstrateur d'entrée, de descente et d'atterrissage (EDM pour Entry, Descent and Landing Demonstrator Module). Ces capteurs ne sont pas nécessaires à l'atterrissage de la capsule mais fournissent des données auxiliaires pour surveiller le système. Compte tenu de la nouvelle date de lancement, il a été décidé de retirer ces capteurs plutôt que de les remplacer.
Avec cet EDM, plus joliment baptisé capsule Schiaparelli, l'Europe apprendra à se poser sur Mars en contrôlant l'orientation et la vitesse d'atterrissage à l'aide d'un certain nombre de technologies comme la navigation ou le relais de données par exemple. Des technologies nécessaires pour les futures missions d'exploration comme celles devant ramener des échantillons martiens. Schiaparelli recueillera des données sur l'atmosphère lors de l'entrée et la descente. Une fois au sol, ses instruments réaliseront des mesures à proximité de l'environnement de son site d'atterrissage.
Cette capsule de 600 kg fera la route entre la Terre et Mars à bord de l'orbiteur TGO (en anglais : Trace Gaz Orbiter). Elle s'en séparera trois jours avant d'atteindre la Planète rouge et entrera dans l'atmosphère martienne à quelque 21.000 kilomètres par heure.

La technique de l'aérobraking utilisée pour l'orbiteur TGO

Après une phase d'aérofreinage dans les couches supérieures de l'atmosphère et le déploiement de parachutes, un système de propulsion à propergol liquide freinera la capsule à moins de 5 km/h, à une hauteur d'environ 2 m au-dessus de la surface martienne. À ce moment, les propulseurs s'éteindront et l'atterrisseur tombera au sol. L'impact sera amorti grâce à une structure déformable intégrée à la capsule. Moins de huit minutes devraient s'écouler entre le moment où Schiaparelli pénétrera dans l'atmosphère et son atterrissage sur Mars, dans une région connue sous le nom de Meridiani Planum.
Quant au TGO, il sera placé sur une orbite fortement elliptique autour de Mars (20.000 km sur 300 km). Pour circulariser l'orbite du TGO, l'Agence spatiale européenne utilisera, pour la première fois, la technique de l'aérobraking, récemment expérimentée avec Venus Express. Elle consiste à utiliser l'atmosphère d'une planète pour modifier l'orbite d'une sonde spatiale.
Dans le cas du TGO, le but de cette manœuvre est d'amener le satellite sur une orbite circulaire à 400 kilomètres d'altitude inclinée à 74° avec une période de révolution de 2 heures. Le TGO de l'Esa rejoindra alors Mars Global Surveyor (de la Nasa) qui évolue également à cette altitude. Il débutera alors une mission d'au moins 5 ans lui permettant d'étudier avec une précision jamais atteinte la composition de l'atmosphère martienne. Le TGO devra en particulier détecter les gaz présents à l'état de traces, dont l'énigmatique méthane, et identifier leur origine biologique ou géologique.

Les cœurs battent à l'unisson lorsqu'une relation de confiance se crée

LORSQUE l'on établit une relation de confiance mutuelle avec ses pairs, une synchronisation cardiaque des protagonistes peut se produire, comme l'ont démontré des chercheurs danois.
« La confiance est un ingrédient nécessaire à une bonne coopération et elle est particulièrement importante dans notre société », explique Panagiotis Mitkidis, professeur assistant à l'université d'Aarhus, au Danemark. Pour mener leurs recherches, les scientifiques ont fait appel à 74 participants qu'ils ont organisés en binômes en vue de réaliser ensemble une tâche : la construction de voitures en Lego.
Un groupe de test devait faire des parties d'un jeu de simulation d'investissement appelé Public Goods Game entre les séances de constructions de voitures en Lego, alors que le groupe témoin se concentrait sur la construction, sans le jeu de coopération.
Les personnes qui avaient fait des parties de Public Goods Game — un jeu qui comprend un fort élément de confiance — enregistraient une réponse physiologique, une plus grande synchronie cardiaque que le groupe témoin, précisent les auteurs.



Public Goods Game est un jeu de simulation de scénarios d'investissement financier à partir d'un budget commun partagé par les joueurs. Chacun doit choisir s'il veut investir ou non, ainsi que les montants. Plus les joueurs investissent, plus les sommes du budget commun augmentent, bénéficiant ainsi à tous.

Un indicateur de bonnes relations et d'une dynamique de groupe

Les chercheurs ont noté que la synchronisation des rythmes cardiaques et l'excitation des mêmes rythmes — mesurés en battements par minute — augmentaient de manière significative chez les personnes qui jouaient à Public Goods. Les scientifiques attribuent cette synchronie et cette excitation à l'élément de confiance nécessaire au jeu ainsi qu'aux risques pris par les joueurs.
Les raisons précises de la synchronie restent inconnues, mais le Dr Mitkidis explique que c'est un indicateur des bonnes relations et d'une bonne dynamique de groupe. Ces résultats ont été relayés par le Journal of Physiology and Behavior.

Réchauffement : le CO2 du pergélisol pourrait être en partie séquestré

Le pergélisol de notre planète, cet épais sol gelé, contient du gaz carbonique enfoui sous forme de matière organique depuis la dernière période glaciaire, il y a environ 8.000 ans. Or, le réchauffement climatique a provoqué une libération de ce carbone. Une libération qui pourrait être atténuée selon des chercheurs, comme le montrent les grandes quantités de carbone charriées par le fleuve Mackenzie, au nord du Canada. Réchauffé, le pergélisol s'érode en effet plus facilement et la matière organique se retrouve durablement piégée... dans l'océan Arctique.



Le Mackenzie, au nord du Canada, est l'un des principaux fleuves de la planète. Son bassin versant a une superficie de 1.787.000 km2, il apporte ainsi chaque année à l'océan Arctique 100 millions de tonnes de sédiments qui se déposent sur les marges de la mer de Beaufort. Les rivières exportent en effet des produits solides provenant des sols en pente de leur bassin versant. Ces sédiments sont particulièrement riches en matière organique dont la nature et l'origine étaient jusqu'à présent assez mal connues.

Depuis plusieurs années, ce fleuve fait l'objet d'études approfondies. Un consortium international a ainsi échantillonné à plusieurs reprises des sédiments transportés par le fleuve à différentes profondeurs dans le chenal et mesuré l'abondance des échantillons en carbone 14 (14C). Les chercheurs ont ainsi constaté que la matière organique transportée par le fleuve Mackenzie jusqu'à l'océan était pauvre en carbone 14, c'est-à-dire relativement ancienne.

En complétant leurs analyses à l'aide d'autres traceurs (isotopes 12 et 13 du carbone et rapport azote/carbone), les chercheurs ont montré qu'environ 10 à 30 % du carbone transporté par le fleuve était suffisamment ancien pour ne plus contenir de carbone 14 et que ce carbone ancien provenait de l'érosion de roches sédimentaires riches en matière organique et âgées de plusieurs centaines de millions d'années, dont la présence est bien documentée dans le bassin du Mackenzie. Ils ont également montré que les 70 à 90 % de carbone organique restant (du carbone « moderne » contenant du 14C) provenaient d'un mélange de matière organique, récemment fabriquée par les végétaux, et de matière organique plus ancienne vieille de 8.000 à 9.000 ans, une époque correspondant au maximum d'extension des marécages, tourbières et sols, riches en matière organique, formés après le retrait de la calotte glaciaire qui recouvrait le Canada lors du dernier âge glaciaire et aujourd'hui gelés.

Du carbone naturellement enfoui dans l'océan

Une des menaces du changement climatique est la fonte du pergélisol (sol gelé en permanence des zones subarctiques et arctiques) avec pour conséquence la décomposition en gaz carbonique (CO2) des énormes quantités de matière organique qui y sont piégées. Les sols gelés de la planète contiennent en effet deux fois plus de CO2 que n'en contenait l'atmosphère de l'époque préindustrielle. Or, cette étude montre qu'en fait une partie de la matière organique du pergélisol est emportée jusque dans les sédiments marins, en raison d'une érosion accrue des sols devenus plus instables et que, ce faisant, elle échappe à cette décomposition.

Afin d'étudier le devenir à long terme de la matière organique fluviale ayant atteint l'océan, les chercheurs ont conduit les mêmes analyses que précédemment dans une carotte sédimentaire prélevée dans le delta du fleuve. Ils ont ainsi pu montrer qu'en mer, 65 à 100 % de la matière organique fluviale était préservée de la décomposition, un taux important permis par la combinaison de deux facteurs : des températures faibles et un taux de sédimentation élevé au débouché du fleuve. L'érosion des sols gelés des hautes latitudes, accentuée par leur fonte, et le transport vers l'océan de la matière organique qu'ils renferment sont donc des moyens efficaces pour la planète, non seulement de diminuer le taux de décomposition en CO2 de la matière organique du pergélisol, mais aussi d'enfouir dans l'océan, pendant plusieurs centaines de milliers d'années, le carbone qui avait été piégé dans le pergélisol après la dernière période glaciaire, il y a 8.000 ans environ.

Grâce à des estimations récentes des flux de sédiments transportés par le fleuve Mackenzie, les chercheurs ont calculé que 2,2 millions de tonnes de carbone organique moderne étaient transportées chaque année à l'océan Arctique. Ce flux est supérieur aux apports cumulés des autres grands fleuves arctiques (Ob, Yenisei, Lena, Indigirka et Kolyma). Il n'est évidemment pas suffisant pour contrebalancer les émissions anthropiques de CO2 mais il est suffisamment important pour avoir joué – et pour jouer encore – un rôle dans le couplage entre climat et cycle du carbone aux hautes latitudes.

Combien y a-t-il d'arbres sur Terre ?



UNE ÉQUIPE internationale composée de 38 scientifiques venant de 15 pays vient de publier dans la revue Nature une nouvelle estimation du nombre d'arbres présents sur notre planète. Les zones les plus densément boisées ne sont pas forcément là où on s'y attendrait...

Jusqu'à présent, les données satellitaires permettaient d'estimer à 400 milliards le nombre d'arbres sur Terre. C'est très en-dessous des nouvelles évaluations qui tablent sur plus de 3 000 milliards d'arbres ! Soit environ 422 arbres par personne.

Ce nouveau recensement, mené par une équipe dirigée par Thomas Crowther à l'université de Yale (États Unis), est le plus précis jamais réalisé, s'est basé sur des images satellitaires et l'analyse de relevés de terrain sur plus de 430 000 hectares de forêts dans plus de 50 pays. Ils ont complété leurs travaux en utilisant les caractéristiques géographiques des régions (température, élévation). Enfin, là où il n'y avait pas de relevés de terrain, ils ont fait des estimations à partir des tendances de densité dans des régions similaires, précise le Wall Street Journal.

Malheureusement, ce nombre est en forte diminution à cause de la déforestation qui se poursuit. Les auteurs de l'étude rappelent qu'environ 15 milliards d'arbres sont coupés chaque année, particulièrement dans les zones tropicales, leur berceau. Ainsi, depuis les débuts de l'agriculture, il y a 12 000 ans environ, le nombre d'arbres sur Terre a chuté de 46 % ! Et avec eux, toute une biodiversité, des espèces animales et végétales...

"Nous avons presque réduit par deux le nombre d'arbres sur la planète, ce qui a affecté le climat et la santé. Cette étude souligne à quel point d'autres efforts sont nécessaires si nous voulons restaurer des forêts saines à travers le monde", explique Thomas Crowther.

Quel est le pays le plus boisé du monde ?

Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas le Brésil le pays le plus densément boisé au monde mais la Russie qui compte 640 milliards d'arbres, dont la plupart se trouvent en Sibérie et en Extrême-Orient. Le Canada est à la deuxième place avec 318 milliards d'arbres. Au Brésil, la célèbre forêt Amazonienne, compte 300 milliards d'arbres, tandis que les Etats-Unis et la Chine en dénombrent respectivement 228 milliards et 140 milliards d'arbres.

Ainsi, ce sont les forêts boréales qui sont les plus denses avec 750 millions d'arbres, soit 24 % du total mondial. Elles sont généralement serrées avec des conifères maigres. Par contre, les forêts tropicales et subtropicales détiennent le record de la plus grande superficie boisée : 43 % des arbres y sont situés et y abritent une biodiversité exceptionnelle.

Un des pays les moins boisées au monde est Monaco avec seulement 10 000 arbres (mais une superficie de seulement 2 km²), tandis que le Bahreïn, un pays situé en zone désertique (765 km²) n'en compte que 3 000. Enfin, le Vatican n'a pas d'arbres du tout.

Ces estimations par région pourront contribuer à déterminer la faune et la flore qui y vivent, ainsi que l'influence de ces densités d'arbres sur la quantité de dioxyde de carbone présente dans l'atmosphère. Ceci va leur permettre d'effectuer des prédictions sur l'impact du changement climatique sur les forêts.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

J. H. 38 ans cherche travail comme chauffeur avec son véhicule, ALGER.
Tél. (0550)45.82.26

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

Tél. (0560) 69.59.54

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Par décision N° 245 du 16 Juillet 2015 du Ministre de L'Energie, une autorisation définitive portant l'exercice de l'activité de Stockage et de distribution de gros de lubrifiants, a été accordée à EURL Société de Commerce International de la Soummam sise à la commune d'OUED GHIR, Wilaya de BEJAIA, conformément aux dispositions du décret exécutif 13-176 du 30Avril 2013.

Ref:096/15

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات والانتخابات
الرقم : 185/م ت ش.ع ا ت ت.ع ب.ع/2015

وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 12-06 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات.
وبناءا على محضر الجمعية العامة المنعقدة بتاريخ 2015/09/11، تم هذا اليوم 2015/09/15 استلام مذكرة تغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية المحلية المسماة :
نادي كرة القدم أقبو
المعتمدة تحت رقم : 098 بتاريخ : 2015/05/31
المقيمة بـ : المركب الرياضي أقبو
يترأسها السيد (ة) : مرابط عمر
أعضاء المكتب التنفيذي المنتخب بتاريخ 2015/09/11
01- مرابط عمر : رئيس
02- نايت أومزيان بوسعد : نائب الرئيس
03- علي مزينة كهينة : أمين عام
04- نايت سليمان هاني : أمين المال
05- بوبدعاش بوخالفة : عضو
وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.

Réf 094/15

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

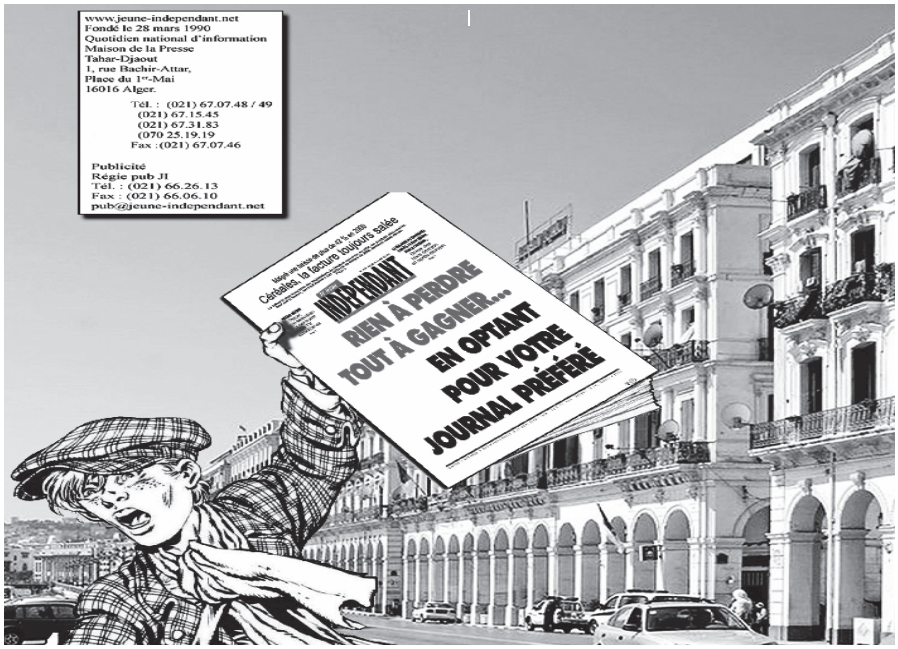
Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger 160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Cherche un crédit du 1 ou sans intérêt

Tél : (0777).12.61.94



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Toutes les idées reçues sur la croissance des cheveux

Coupez vos cheveux un soir de pleine lune, ils repousseront deux fois plus vite -> FAUX

Cette vieille légende est complètement fausse. Les cheveux poussent par la racine et la lune n'a aucun rapport avec leur croissance. Il n'est donc pas nécessaire de se couper les cheveux un soir de pleine lune pour avoir des cheveux plus longs en un rien de temps.

Les cheveux poussent plus vite quand ils sont coupés régulièrement -> FAUX

Les cheveux poussent par la racine et pas par la pointe. Si les couper aide à prévenir les fourches et garde les cheveux en bonne santé, cela n'accélère pas la repousse.

100 coups de brosse par jour aident les cheveux à pousser -> FAUX

Ce conseil est faux lui aussi ! Se brosser les cheveux 100 fois par jour n'accélère pas la croissance capillaire. Au contraire, trop brosser ses cheveux les rend cassants fourchus et électriques.

Les shampoings qui boostent la croissance, ça fonctionne -> FAUX

Les shampoings censés accélérer la croissance capillaire sont inefficaces. Ils dessèchent complètement le cuir chevelu et rendent vos cheveux secs et abimés. Si vous cherchez un shampoing pour favoriser la pousse de votre chevelure, préférez un shampoing doux qui ne l'agressera pas, ou un shampoing antichute à utiliser sans excès.



Les huiles essentielles stimulent la croissance du cheveu -> VRAI

Oui, les huiles essentielles peuvent aider le cheveu à pousser. Mélangez 5 à 7 gouttes d'huile essentielle de romarin à un shampoing doux, laissez poser 30 minutes puis rincez.
Pour plus d'efficacité, vous pouvez garder l'huile toute la nuit et faire un shampoing doux le lendemain matin. Ainsi, vos cheveux seront plus doux, plus forts et la pousse sera stimulée.

Les saisons influent sur la pousse du cheveu -> VRAI

Il a été scientifiquement prouvé que les cheveux ne poussent pas à la même vitesse selon les saisons. En effet, c'est en été que la croissance est la plus rapide. Les cheveux connaissent un taux de chute important en automne et un autre un peu moins marqué au printemps.
Il vaut donc mieux se couper les cheveux au début du printemps pour qu'ils soient moins lourds pendant cette saison et poussent plus rapidement en été.

La croissance quotidienne du cheveu varie entre 0, 23 mm et 0, 60 mm par jour -> VRAI

Effectivement, le cheveu peut pousser de 0,23 à 0,60 mm par jour, soit de 0,7 à 2 cm en un mois. Ce phénomène s'explique d'abord par le fait que la vitesse de croissance du cheveu dépend du sexe et de l'origine ethnique.
Mais c'est aussi parce que les cheveux se cassent et entraînent parfois un blocage de la croissance… Les cheveux ne gagnent donc pas la même longueur chaque jour.

L'alimentation influe sur la croissance du cheveu -> VRAI

C'est vrai, une alimentation équilibrée stimule la pousse du cheveu. Favorisez les poissons, les poissons gras et les thons, les céréales, les huiles végétales et les viandes. Les acides aminés qu'ils contiennent comme la vitamine B6 contribuent à l'élaboration de la kératine et accélèrent la croissance des cheveux.

LES ALIMENTS QUI VOUS FONT GARDER LES DENTS BLANCHES



LE CHOCOLAT NOIR
Il contient de la Théobromine, un composé amer qui fait durcir la surface de l'émail des dents. Le chocolat noir est de facto un bon ingrédient pour empêcher l'apparition de taches et aide les dents à être moins sensibles à la décoloration. Attention toutefois il est bien spécifié chocolat noir et non au lait par exemple. Ce dernier est totalement déconseillé par les dentistes car il contient du lait et du sucre qui peuvent donner mauvaise haleine.

LE THÉ VERT
Ce type de thé contient des tanins qui luttent contre la coloration des dents en agissant telles des barrières aux bactéries qui aiment se coller sur les dents. De plus, le thé vert aide également à vous éloigner de la mauvaise haleine grâce aux polyphénols qui servent à réduire l'acidité de la bouche et à limiter le développement des bactéries.

LES FRAISES
Ce fruit si agréable au goût contient de l'acide malique, une enzyme qui nettoie les taches sur les dents. Des fraises écrasées et mélangées avec du bicarbonate de soude crée un produit de blanchiment naturel des dents. Cela ne marche pas avec les autres fruits rouges.

LE FROMAGE
Manger du fromage fait augmenter le pH dans la bouche, la rendant moins acide. Cela diminue alors l'érosion de l'émail et la décoloration des dents. Le calcium renforce les dents.

GRAINES, NOIX, POMMES ET POIRES
Les aliments croquants et abrasifs sont des nettoyants naturels des dents car ils retirent tout ce qui pourrait s'accrocher sur l'émail. Les pommes par exemple aident à faire travailler les gencives et donc à les renforcer, limitant le risque de déchaussement. Les pommes et les poires, contiennent beaucoup d'eau et augmentent la production de salive ce qui limite l'apparition des caries.

Combien de temps peut-on conserver la viande ?



"Le steak haché est la viande qui se conserve le moins longtemps. Après achat, il faut le consommer le repas d'après, jamais plus tard. On peut conserver les steak et les rôtis durant deux jours au réfrigérateur. Mais on ne peut pas conserver la viande plus de 4 à 6 jours dans son réfrigérateur. Le réfrigérateur n'est pas fait pour conserver les viandes. Une viande cuite se garde plus longtemps. On peut préparer une viande en sauce 3 jours avant ce n'est pas gênant. La volaille se conserve très mal. Il faut la conserver une ou deux journées au maximum."

Le "blanchissage" des ongles



Pour aller encore plus loin dans cette manucure maison, voici l'étape du blanchissage ! Cette étape ne sera pas forcément utile pour toutes car le bain de savon fondu fait déjà un excellent travail !
Si vos ongles restent jaunes ou jaunâtres malgré le premier bain de savon, voici une autre astuce qui devrait bien les blanchir.

Ingredients:

* un grand bol
* du bicarbonate de soude
* un demi-jus de citron

Croquets

Ingredients

* 6 oeufs
* 200 g sucre
* 200 ml huile
* 2 paquets de levures
* 2 paquets de vanille
* zeste de citron
* 800 g de Farine

Les étapes

1.Battre les oeufs, le sucre, le zeste de citron ainsi que l'extrait de vanille au batteur jusqu'à obtenir une texture mousseuse.
2.Ajouter l'huile petit a petit tout en continuant a battre.
3.Ajouter la farine tamisée mélangée a la levure petit a petit il faut obtenir une pâte molle non collante.
4.Incorporer les raisins secs ou amandes effiles.
5.Préchauffer le four a 180 C (350 F)
6.Former des boudin et les déposer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Les espacer car les boudins vont gonfler.
7.Aplatir légèrement les boudins.
8.Badigeonner d'un mélange jaune d'oeuf-lait
9.Enfourner pour 15 min ou jusqu'à ce que la couleur soit dorée.
10.Laisser tiédir avant de découper en diagonal. Remettre sur la plaque et cuire des 2 cotés environs 10 min.
11.Laisser refroidir avant de conserver dans une boite hermétique.



Bouzelouf au four

Ingrédients

Pour la cuisson de la tête du mouton
* 1 tête de mouton
* 3 feuilles de laurier
* 1 branche de thym
* 2 gousses d'ail avec la peau écrasées
* 1 oignon coupé et 4
* se, poivre

Pour la sauce
* 2 gousses d'ail râpées
* quelques branche de persil ciselé
* une 1/2 cuillère a café de poivre
* une 1/2 cuillère a café de cumin
* 150 gr olives vertes dénoyautées et blanchis 3 fois dans de l'eau bouillante citron et persil pour décorer

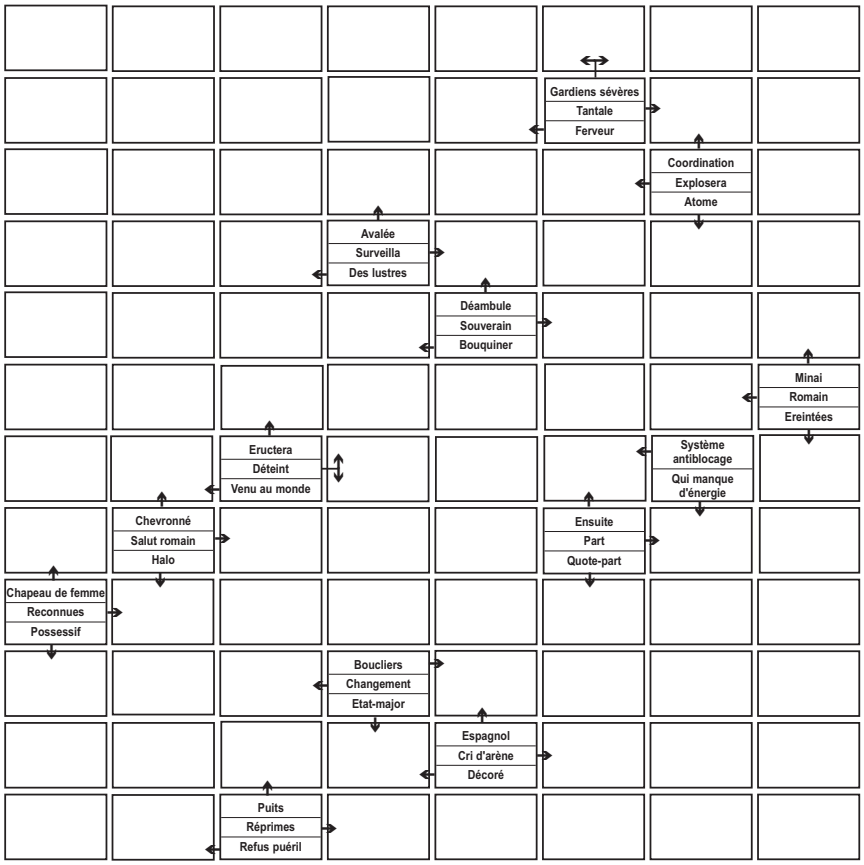
Les étapes

Mettre tout les ingrédients pour la cuisson de la tete du mouton ensemble dans une marmite.
Faites cuire jusqu'à ce que la viande de la tête du mouton soit tendre.

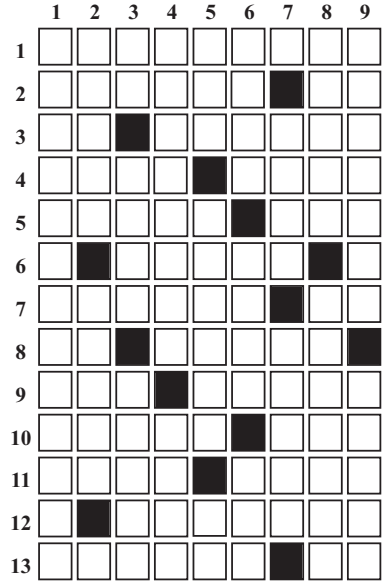


Prélevez un peu de sauce de la cuisson et réservez.
Retirer les morceaux de la tête du mouton, laisser refroidir
Les désosser et mettre dans un saladier.
Ajoutez l'ail,le persil ciselé,sel, poivre,cumin, mélanger.
Laisser mariner minimum 3 heures au frigo.
Retirez le saladier du frigo, ajoutez la sauce prélevée,les olives et très bien mélanger.
Versez le tout dans un moule a gratin et faites cuire pendant 10 a 15 minutes.
Servir avec un pain fait maison par exemple le matlou3 ou khobz eddar.

Mots fléchés n° 1811



Mots croisés 9/13 n° 1811



HORIZONTALEMENT

1. Nageuse - 2. Compréhensif - De lui - 3. Persiflé - Larve de grenouille - 4. Dans le sang - Non blanchi - 5. Tels des harengs salés puis séchés - Précision de numéro - 6. Usé - 7. Expose - Post-scriptum - 8. Reçois - Nom de deux constellations boréales - 9. Tarin - Difficile - 10. Représentation orthodoxe - Pépinière de cadres- 11. Fromage suisse - Patatras ! - 12. Modèle de vertu - 13. Sans vergogne - Petit protecteur.

VERTICALEMENT

1. Religion - 2. Réduisit à néant - Fille du frère - 3. Ce matin - Sans voiles - Le vengeur masqué - 4. Commune belge - Agent de publicité - 5. Engagé - Poisson d'eau douce - Stère - 6. On en fait des pruneaux - Génitrice - Espace de temps - 7. Pièce à l'étude - Pierre du souvenir - 8. Bloque - Tranquille - 9. Subis - Défraîchie.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1810

Horizontalement

EGLOGUES
MAIN - SUA
PREUVE - V
IDE - ARMA
ROSES - AN
EN - PEAGE
- SUE - NES
L - REVES -
ETE - IS - V
POSES - PU
RU - MECHE
ETOURDIS

Verticalement

EMPIRE - LEPRE
GARDONS - TOUT
LIEES - URES - O
ONU - EPEE - EMU
G - VASE - VISER
USER - ANES - CD
EU - MAGES - PHI
SAVANES - VUES

SOLUTION N° 1810

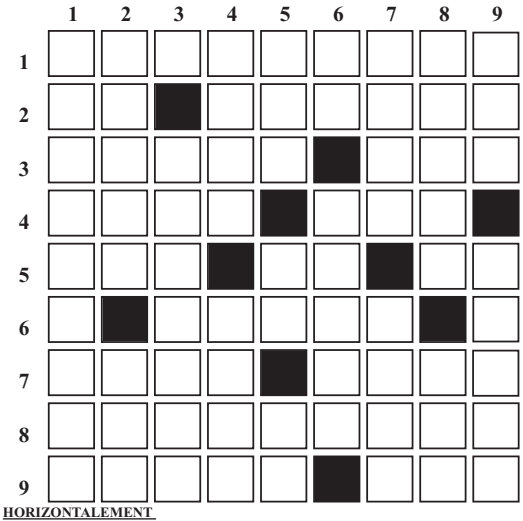
HORIZONTALEMENT

MANSARDES
ALBUM - UNI
LA - CEINTS
HIER - NEE -
ASPECT - TU
BEE - RIDES
I - RHUME - I
LEVA - ANON
EPINE - IRA
MIE - PRET -
ECROUE - EH
NE - BRESIL
TENIA - ULM

VERTICALEMENT

MALHABILE-MENT
ALAISE - EPICEE
NB - EPERVIER - N
SUCRE - HAN - OBI
AME - CRU - EPURA
R - INTIMA - REE - DUNE - DENIE - SU
ENTETE - ORTEIL
SIS - USINA - HLM

Mots croisés 9/9 n° 1811



HORIZONTALEMENT

1. Peu sûr - 2. Modèle de lyrisme nippon - Muni - 3. Trait de dialogue - Point de saignée - 4. Orateur grec - Pas très neuf - 5. Endosse - Premier impair - Possessif - 6. Enchantés - 7. Quart de peseta - Cent cents ou centimes - 8. Escalade - 9. Arrêt de la circulation - Situé à l'étude.

VERTICALEMENT

1. Assigneras devant une juridiction - 2. Querelle - Levant - 3. Raconta - 4. Arme blanche - Bières de pub - 5. Il suit la tétée - Ils ne passent pas à l'écran - Venu au monde - 6. Personnel familier - Liées - 7. Oiseaux - Pistes - 8. Soûls - Monarque - 9. Pelés - Petits grisons.

SOLUTION N°1810

HORIZONTALEMENT

MEGAPOLES
AMABILITE
COURSE - AM
AILES - EPI
R - EGEE - EN
OS - ENTE - A
NES - LAVAI
IMPRIMEUR
SAINTE - XE

VERTICALEMENT

MACARONIS
EMOI - SEMA
GAULE - SPI
ABREGE - RN
PISSENLIT
OLE - ETAME
LI - E - EVE -
ETAPE - AUX
SEMINAIRE

soduku 88

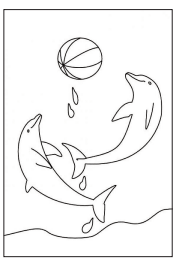
Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

				7			2	4
			9			8	6	
	4		2			3		9
8	7		1					2
3					2		4	8
5		3			4		1	
	2	9			6			
1	6			2				

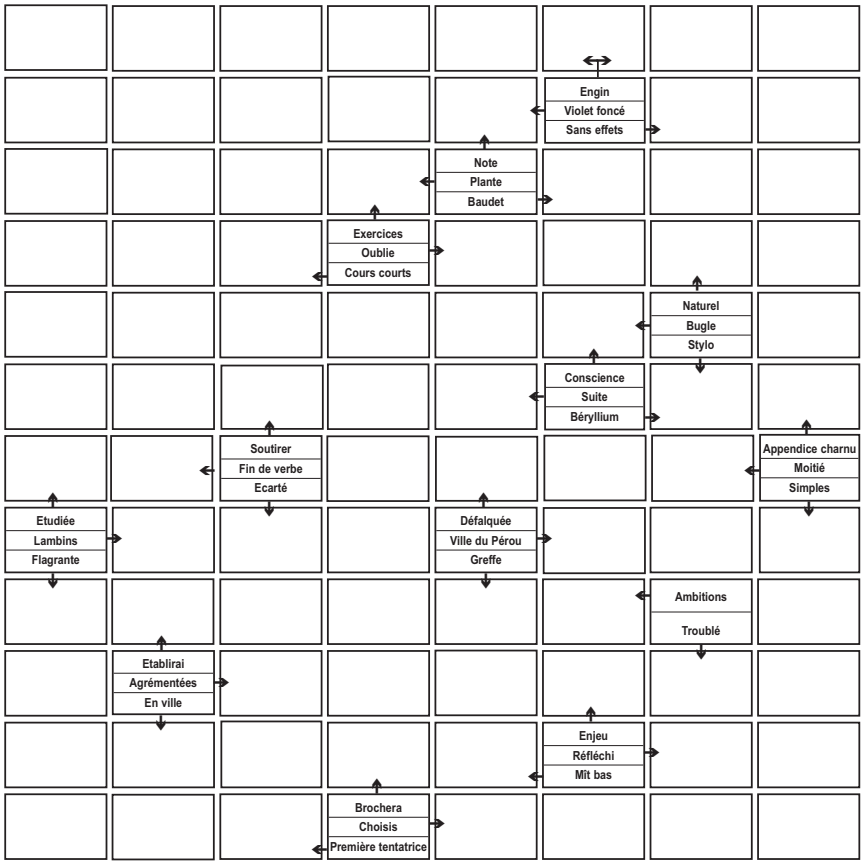
Solutions

9	7	3	5	8	6	4	2	1
1	4	6	9	3	2	8	5	7
5	2	8	1	7	4	6	3	9
8	5	4	3	1	7	9	6	2
6	9	2	8	4	5	7	1	3
3	1	7	6	2	9	5	4	8
2	8	9	4	6	3	1	7	5
4	3	5	7	9	1	2	8	6
7	6	1	2	5	8	3	9	4





Mots fléchés n° 1367



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1366

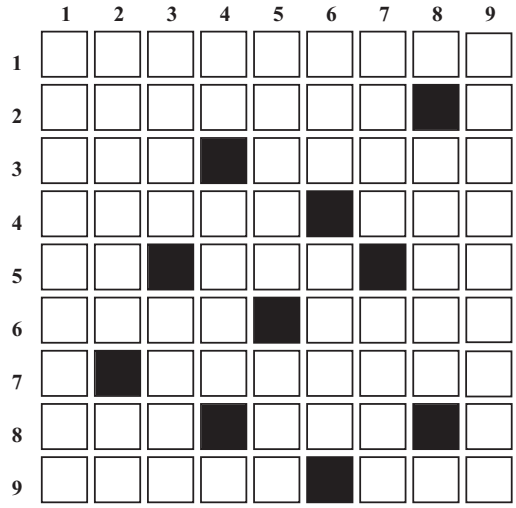
Horizontalement

SARRETTE
ARIA - ORS
MG - REPAS
BUTES - VE
AMASSEE -
SEC - EPEE
- NOM - ISO
ATTELA - S
OS - LESAI
R - GAG - IN
TAU - ORNE
EMIS - NES

Verticalement

SAMBAS - AORTE
ARGUMENTS - AM
RI - TACOT - GUI
RARES - MELA - S
E - ESSE - LEGO -
TOP - EPIAS - RN
TRAVEES - AINE
ESSE - EOSINES

Mots croisés 9/9 n° 1367



HORIZONTALEMENT

1. Boissons onctueuses - 2. Revoir - 3. Boxeur américain - Epreuves d'un test - 4. Sapée -Appel de détresse - 5. Eu le pouvoir - Distinction - Particule nobiliaire - 6. Etat d'Arabie - 7. Tintamarre - 8. Refuse de se mettre à table - Vile populace - 9. Douze mois - Niais.

VERTICALEMENT

1. S'accrocha (Se) - 2. Corps gazeux - Dans le vent - 3. Bovidé de petite taille - Puits naturel - 4. Ici - Volcan de Sicile - 5. Jeune saule - Elément de trousseau - 6. Terme de volley-ball - Marcherai - Mesures de terrains - Tranches d'histoire - 8. Appareil électronique - 9. Passèrent au tamis.

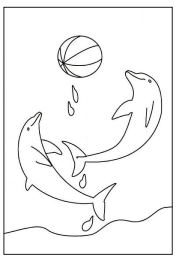
SOLUTION N°1366

HORIZONTALEMENT

FRICASSEE
RA - HIATUS
INVERSER -
SCORE - POP
SIC - SVP - I
ORAL - AERE
N - LAISSER
NB - CLE - GR
AURA - SISE

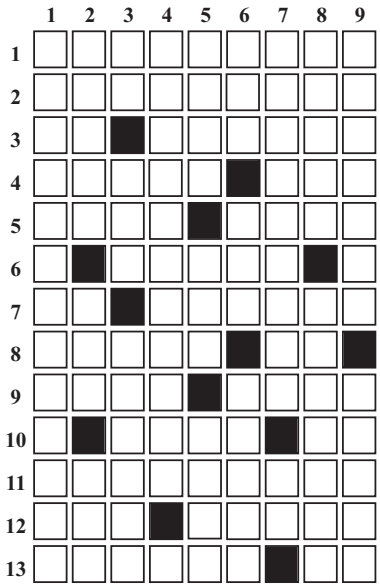
VERTICALEMENT

FRISSONNA
RANCIR - BU
I - VOCAL - R
CHER - LACA
AIRES - IL -
SAS - VASES
STEPPES - I
EURO - REGS
ES - PIERRE





Mots croisés 9/13 n° 1367



HORIZONTALEMENT

1. Récitée avec emphase - 2. Privée de ressources suffisantes - 3. Ordinateur individuel - Gardien de troupeau - 4. Attaches - Préleva - 5. Avoir du cran - Fus trempé - 6. Mammifère ongulé - 7. Joli cœur - Courbes - 8. Interdits - Troisième homme - 9. Porterai mes pas - Bruit de casse - 10. Perte de mémoire - Soldat américain - 11. Qui viendra ultérieur - 12. Source de vie - Matérialiste - 13. Cent années - Respires.

VERTICALEMENT

1. Habiles - 2. Pour couper une fringale - Poisson de mer - Œuvre lyrique - 3. Disque compact - Celui-là - Frappée - 4. Qui annule une obligation - 5. Qui ont de la bouteille - Suceur de sang - Pas écrit - 6. Etendue d'eau - Titre anglais - Attrapée - 7. Endormir - Exclamatif - 8. Diminua le charme - Coupée - 9. Palais ottomans - Vêtements de marins.

SOLUTION N° 1366

HORIZONTALEMENT

AMOURETTE
PO - NOUEUX
PLAIS - RAP
LATTIS - SI
AIR - SAL - R
URES - LIME
DE - EPICE -
ISOLA - ONC
M - VEREUSE
EPINAL - UN
TONIFIEES
RI - TEMPLE
ELFE - AISE

VERTICALEMENT

APPLAUDI-
METRE
MOLAIRES -
POIL
O - ATRE - OVIN -
F
UNIT - SELENITE
ROSIS - PARAFE -
EU - ALI - ELIMA
TER - LICOU -
EPI
TUAS -
MENSUELS
EXPIRE - CENSEE

soduku 96

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		1	9			5	6	
			5	6				4
	4						1	
2	5				8			
		9		2		3		
			1				9	8
	3						5	
7				5	6			
	6	2			3	4		

SOLUTIONS

8	5	2	9	4	7	6	3	1
7	4	9	6	3	1	8	2	5
1	3	6	5	8	2	4	9	7
6	8	1	3	5	9	2	7	4
3	9	7	4	2	8	1	5	6
5	2	4	7	1	6	3	8	9
4	6	3	2	7	5	9	1	8
9	1	5	8	6	3	7	4	2
2	7	8	1	9	4	5	6	3

TF1 20:55 Mentalist : Encore chaud



Lors d'une séance d'entraînement avec Lisbon, Patrick Jane fait la connaissance du colonel Raymond dont le comportement éveille aussitôt ses soupçons. Teresa lui explique que sa femme a été assassinée 8 mois plus tôt. Convaincu que le militaire dissimule un lourd secret, Jane propose à Abbott d'étudier à nouveau le dossier.

CANAL+ 21:00 Paris-SG / Guingamp



Dans leur antre du Parc des Princes, les Parisiens et leur nouvelle recrue Angel Di Maria vont tenter de prolonger leur bonne entame de championnat. Pour conserver leur titre, les coéquipiers d'Edinson Cavani doivent faire le plein de points à domicile. Les joueurs de Laurent Blanc s'attendent ce soir à jouer contre une équipe prudente. La saison dernière, les Bretons étaient venus s'incliner lourdement (6-0) à la Porte d'Auteuil. Les Guingampais auront comme objectif de prendre le point du match nul.

M6 20:55 Cauchemar en cuisine : Neufchâteau



Philippe Etchebest se rend à Neufchâteau, dans les Vosges, à la rencontre de Marc. Ce chef américain a quitté la Floride il y a huit ans pour ouvrir son restaurant, mais la clientèle a déserté les lieux. Marc ne parvient plus à endosser son rôle de gérant et a totalement baissé les bras. Une attitude qui n'est pas sans conséquence sur son personnel. Geoffrey, le cuisinier, Patricia, la serveuse, et Maxime, l'apprenti, sont complètement démotivés. Dès son arrivée, le chef est choqué par la saleté de la cuisine.

france 2 20:55 Secrets d'histoire : Jeanne d'Arc, au ...



L'épopée de Jeanne d'Arc est un des événements fondateurs de la nation française. De son arrivée devant le roi Charles VII à Chinon à sa mort tragique à Rouen, sa destinée est bien connue. Des hauteurs de la forteresse de Chinon aux fastes du palais archiépiscopal de Rouen, en passant par la cathédrale de Reims, Stéphane Bern fait visiter les lieux emblématiques de l'histoire de la « Pucelle d'Orléans ».

france 3 20:50 La loi d'Alexandre : Comme des frères



Alexandre Laurent et Raphaël Menaud, inséparables depuis leur enfance, sont devenus des avocats réputés. Leur amitié est subitement brisée le jour où Alexandre apprend le meurtre de son associé, tué par un club de golf. Accablé par cette disparition brutale, il mène l'enquête pour retrouver l'assassin de son confrère.

TV5MONDE 21:00 Où es tu maintenant ?



Mathieu a disparu depuis une décennie. Mais tous les ans, il téléphone à sa famille à l'occasion de l'anniversaire de sa mère Olivia sans dévoiler sa vie. Un jour, cette dernière est victime d'une attaque après avoir cru voir son fils. Caroline décide alors de partir à la recherche de son frère. Son enquête la conduit au cœur d'une étrange affaire.

Rubrique animée par: *Said Lacéte*
saidlacete33@gmail.com

DACIA FÊTE REMARQUABLEMENT SES 10 ANS EN ALGÉRIE

Pour fêter ses 10 ans cette année en Algérie, Dacia, 3e marque la plus vendue, lance une campagne spéciale jusqu'à la fin de l'année pour célébrer cet anniversaire.



Pour lancer les festivités en cette rentrée, Dacia Algérie a convié d'abord ses clients pour un évènement inédit qu'est le Dacia Aqualand. Aussi, la Série Limitée TEN sur les modèles Dacia Duster, Sandero et Logan a donné le coup d'envoi de cet anniversaire lors du dernier Salon de l'Automobile d'Alger.
Pour revenir à l'anniversaire, Dacia a fait participer ses clients aux festivités de son évènement Dacia Aqualand à Kiffan Club à Alger. Le temps d'un week-end (le 18 et 19 septembre 2015), plus de 3 000 clients étaient attendus suite à l'invitation de la marque. La communauté des clients Dacia a répondu présente avec enthousiasme à cette invitation pour un rassemblement qui se veut familial et festif. Les clients pourront ainsi participer à l'ensemble des activités aquatiques du parc ainsi qu'à de nombreuses animations gratuites pour toute la famille. Lors de cet évènement, les participants pourront aussi découvrir ou redécouvrir tous les modèles de la gamme Dacia.
Dacia est un véritable succès commercial en Algérie, elle a su se démarquer et s'imposer face aux plus grandes marques du marché. Composée d'une gamme complètement renouvelée, les modèles Dacia n'ont plus rien à envier à leurs concurrents : véhicules statutaires et fiables, design soigné ainsi qu'une technologie embarquée au meilleur niveau des standards internationaux. Le tout avec un rapport qualité/prix imbattable.
En Algérie, Plus de 230 000 Dacia ont été vendues depuis 2005. Dacia est devenue ainsi une marque incontournable du marché et propose plusieurs best-sellers : depuis son lancement en 2010, Duster a atteint 25 000 ventes et est le SUV le plus vendu en Algérie.
Logan a été le véhicule le plus vendu toutes catégories confondues l'année dernière avec près de 15 000 unités vendues. Véritable révolution dans le monde automobile, Dacia est aussi un vrai phénomène de société. Les propriétaires de Dacia aiment partager des informations entre eux et sont d'ailleurs très présents sur les réseaux sociaux. Ces discussions ont donné naissance au fil des années à une vraie communauté Dacia. Les adeptes de cette communauté, virtuelle à l'origine, apprécient de se retrouver dans la vie réelle autour d'initiatives organisées par la marque et propres à ses valeurs, que sont la convivialité et la simplicité. Ainsi, par le passé des évènements tel que Road Duster, Dacia Land, Duster Tour… ont animés la communauté Dacia en Algérie. Cette dernière ne cesse de s'agrandir est compte désormais près de 320 000 Fans sur la page Facebook locale. Après la tenue du Dacia Aqualand, la marque continuera à fêter son anniversaire à travers plusieurs animations pour remercier ses clients pour leur fidélité et ce, jusqu'à la fin de l'année.

Nouvelle DS 4 et DS 4 Crossback:

L'OFFENSIVE SUR LE SEGMENT DES COMPACTES PREMIUM

UN MODÈLE, DEUX SILHOUETTES DISTINCTES ET UNE NOUVELLE FACE AVANT. UN STYLE UNIQUE BASÉ SUR DES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES FORTS ET EMBLÉMATIQUES DU STYLE DS.



TOUJOURS plus de technologies high tech, et toujours plus de raffinement dans les moindres détails… Nouvelle DS 4 et DS 4 Crossback sont nées.
Vendue à 115 000 exemplaires depuis son lancement, DS 4 prend aujourd'hui un nouvel envol avec Nouvelle DS 4, une berline dynamique et racée pour des clients à la recherche de sensations et plaisir de conduite, et une nouvelle silhouette inédite, DS 4 Crossback au look 'baroudeur chic' avec une garde au sol plus haute.
Cette double offre est la réponse de la marque DS aux attentes des clients du segment des compactes premium. Un segment qui s'est enrichi avec l'émergence de nouvelles silhouettes à forte personnalité. Les crossover représentent désormais 30 % du marché actuel des berlines compactes premium.
«DS, c'est l'esprit d'avant-garde. Pour DS 4, cet esprit se traduit via notre offre constituée de deux silhouettes : une nouvelle berline premium et une nouvelle proposition inédite : DS 4 Crossback, à l'allure d'un baroudeur chic. Avec une telle offre complémentaire, la marque DS affiche son ambition et est au plus près des attentes des clients», a signifié Yves Bonnefont, Directeur général de la marque DS. Lignes fluides, dynamiques et élégantes, signatures chromées sur la carrosserie, motorisations performantes et efficientes,…Nouvelle DS 4 possède tous les attributs de la berline premium, tout en apportant une touche plus personnelle avec son offre biton carrosserie / pavillon unique pour son segment. Avec son intérieur raffiné, exclusif, et toujours personnalisable, Nouvelle DS 4 s'affiche comme la digne héritière de la tradition des automobiles DS, empreinte d'avant-garde, de personnalité, de raffinement et de technologies de pointe. Nouvelle DS 4 est et sera une offre unique et incontournable dans le segment des compactes premium.
DS 4 Crossback est la voiture polyvalente par excellence. Elle affirme son statut de 'baroudeur chic' grâce à sa garde au sol rehaussée, ses grandes roues noires et aussi notamment grâce à ses enjoliveurs de passages de roues ou ses barres de toit.
Ainsi, Nouvelle DS 4 et DS 4 Crossback incarnent parfaitement les automobiles DS: une identité forte soulignée par leur nouvelle face avant (calandre DS Wings issue directement du concept car Numéro 9, et les nouveaux projecteurs DS LED VISION), de la technologie de pointe avec son offre de connectivité DS CONNECT, incluant le protocole CarPlay®, lancé par Nouvelle DS 4 et DS 4 Crossback, des motorisations performantes allant jusqu'à 210 ch. et émettant entre 97 g /km et 138 g/km de CO2, et enfin du raffinement avec la planche de bord et les panneaux de portes gainés de cuir nappa, et la confection des sièges « bracelet » en cuir semi-aniline, qui constituent autant d'exclusivités de la Marque DS.
Présentés en première mondiale au Salon de Francfort 2015, ces modèles seront commercialisés à partir de novembre 2015 en Europe.

HYUNDAI MOTOR ALGÉRIE
OUVERTURE D'UN SHOWROOM À HYDRA



Hyundai Motor Algérie, a inauguré lundi dernier une nouvelle vitrine à Hydra. Malgré les contraintes et les turbulences que connait actuellement le marché d'importation de véhicules, Hyundai Motor Algérie ne freine pas son activité et continue sa route vers le développement et l'extension de son réseau de distribution direct et indirect.
En effet, ce nouveau show room vient se rajouter à la liste des 7 Points de ventes directs de Hyundai Motor Algérie.
Le showroom de Hydra est situé au 6 rue Larbi Alik, juste à l'angle du carrefour qui mène de la colonne Voirol vers la fameuse Placette de Hydra. Ce carrefour est l'un des plus importants sur les hauteurs d'Alger, connaissant une fréquentation assez dense, Hyundai Motor Algérie s'offre là une belle vitrine.
L'espace de vente se compose d'une partie dédiée à l'exposition de véhicules ; les passants et conducteurs pourront donc admirer les modèles haut de gamme de la marque tels que l'Equus, I40 et les SUV. Les clients pourront aussi avoir un avant-gout de la nouvelle I20, dont la commercialisation prévue initialement cette année a été reportée à 2016, conséquence des blocages des importations.
Le point de vente Hydra comprend également un comptoir de vente au détail de pièces détachées d'origine avec une surface de stockage de plus de 250 m2, le magasin ouvrira ses portes ce mois en cours et sera donc le 2e magasin de Pièces de rechange HMA dans la ville d'Alger en comptant celui se trouvant à Hassiba Ben Bouali ouvert depuis 2009.
A rappeler que Hyundai Motor Algérie compte désormais 4 grandes succursales :
Oued Smar – Hassiba Ben Bouali – Oran et Sidi bel Abbes, auxquels se rajoutent les showrooms de Bordj El Kiffan ; Kouba Ben Omar, Dely Brahim les grands vents et maintenant Hydra.
Hyundai ne compte pas s'arrêter là ; puisque de nouveaux points de vente verront le jour les mois à venir notamment à Blida, Mostaganem et Tlemcen. En sus des agréments en cours de nouveaux agents distributeurs au niveau de tout le territoire.
Hyundai Motor Algérie filiale du Groupe Cevital, rattachée au pôle Automotive est représentant officiel de Hyundai Motor Company, 3e groupe et 4e marque Automobile en Algérie.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:48	12:22	15:50	18:32	19:50
CONSTANTINE	04:55	12:26	15:54	18:35	19:52
ALGER	05:08	12:41	16:08	18:49	20:07
OUARGLA	05:05	12:32	15:59	18:40	19:53
CHLEF	05:16	12:48	16:15	18:56	20:13
MOSTAGANEM	05:21	12:52	16:20	19:01	20:18
ORAN	05:25	12:55	16:23	19:04	20:20

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5280 - MARDI 8 DHOUL EL HIDJA 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	33°	20°
Oran	32°	21°
Constantine	29°	14°
Ouargla	37°	22°

LE PAYS SE VIDE DE SES COMPÉTENCES AU MOMENT OÙ IL EN A LE PLUS BESOIN

Plus de 400 000 cadres algériens font le bonheur de la France

Plus de 400 000 cadres d'origine algérienne font le bonheur de la France et renforce son développement, au moment où l'Algérie, qui entre de plain pied dans la crise, n'a de cesse de réclamer le concours de ses expatriés pour trouver des solutions au devenir du pays.



DR

«Parmi cette importante communauté, nombre de talents ont émergé pouvant devenir des modèles pour les générations à venir», fait remarquer à ce propos Gentiane Piovanacci, responsable de l'agence Worldmundo et spécialiste de la communication interculturelle. Celle-ci vient de produire, pour le compte de la chaîne publique Canal Algérie, une émission mensuelle intitulée «Algériens du monde», qui mettra en avant des modèles de réussite et des parcours de vie différents dans divers horizons au sein de cette diaspora algérienne ayant prospéré à travers le monde entier, rapporte Algérie-focus dans un article daté d'hier. Il s'agit plus précisément d'un programme mensuel de 90 minutes comprenant des interviews et portraits d'Algériens vivant en France (Marseille, Paris, Lille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, etc.) et à l'étranger (Belgique, Suisse, Espagne, Royaume-Uni, Irlande, Malte, Canada, Etats-Unis, Amérique latine, par exemple), réalisés dans leur cadre de vie et d'activité, explique Gentiane Piovanacci.

Une étude sur la fuite des cerveaux et le développement dans l'espace de l'UMA, faite par une équipe de chercheurs conduite par le sociologue Mohamed Saïb Musette, a conclu que l'Algérie se vide de ses compétences, principalement issues de l'élite. En Europe, les migrants algériens qualifiés représentent près de 268 000 personnes. La destination favorite des cerveaux fuyants à l'étranger est la France. Le pays capte en effet 75% de migrants qualifiés algériens. Bien plus que le Canada (11%) ou la Grande Bretagne (4%).

«L'Espagne et l'Italie, qui sont les destinations favorites après la France et le Canada pour les Algériens en général, n'attirent pas pour autant les personnes qualifiées», selon les conclusions de cette étude, rendues publiques en avril dernier.

Ainsi, des Algériens qualifiés, diplômés, des médecins et des ingénieurs désertent leur pays pour aller s'expatrier de l'autre côté de la Méditerranée. Ce rapport montre que la fuite des cerveaux algériens est plus que jamais d'actualité. Il met le doigt sur un autre point important : ceux qui partent ne reviennent pas toujours, ce qui représente une vraie perte de savoir et de richesse intellectuelle pour l'Algérie.

Kamel Aït Bessaï

ETUSA

Le service du contentieux dépose plainte pour 12 tickets de 20 DA !

LE RECEVEUR du téléphérique d'El Hamma reliant les deux quartiers populaires de l'ex-Salombier et de l'ex-Belcourt qui a passé plus d'une semaine à la prison d'El Harrach a recouvré sa liberté après que la présidente du tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed ait décidé de lui accorder de très larges circonstances atténuantes. L'inculpé qui s'est vu infliger une peine de trois mois de prison avec sursis a tout au long de son audition par la présidente en charge du dossier nié avoir eu l'intention de nuire à l'entreprise dans laquelle il a passé plus de 24 ans de service. Il a déclaré à l'attention de la juge très attentive : «Je fais l'objet d'un coup monté de toutes pièces par mes chefs hiérarchiques. Je ne comprends pas pourquoi, ils veulent me coller une étiquettes dont je ne suis pas porteur». A la question de savoir pourquoi il a remplacé les nouveaux tickets par les anciens, c'est-à-dire ceux qui ne sont plus aptes a être vendus, il a répliqué : «Non ! Non, Mme la présidente ! Je vous assure que je ne l'ai pas fait !». La parquetière a requis six mois de prison ferme contre l'accusé qui est resté bouche-bée car elle a estimé que les faits sont formels. Son avocat a dressé un dur réquisitoire contre les responsables de l'entreprise en clamant haut et fort endirection de la juge Bouhalouane Fatiha : « Ils devraient avoir honte Mme la présidente. Ils ont déposé plainte contre mon client qui jouit d'une bonne réputation. Il a sacrifié toute sa jeunesse au service de l'entreprise et en guise de reconnaissance, il a été poursuivi en matière pénale et jeté en prison comme un véritable criminel. Son casier judiciaire est vierge et ne contient aucune poursuite judiciaire, c'est pourquoi, j'insiste sur l'application des articles ayant trait aux circonstances atténuantes «.

R. H.

COUP DUR POUR L'USM ALGER

Belaili suspendu deux ans par la CAF pour dopage

YOUCEF BELAÏLI, l'attaquant de l'USM Alger, a été suspendu pour deux ans par la Confédération africaine de Football (CAF) pour dopage, a fait savoir la fédération algérienne sur son site après réception de la sanction de la CAF. Cette décision a été prise suite au résultat positif du contrôle anti-dopage effectué sur le joueur à la fin du match retour de la Ligue des champions africaine face au MCE El Eulma, le 06 août dernier. La FAF vient de confirmer l'information sur son site officiel. « Le joueur Belaïli Youcef de l'USM Alger a été contrôlé positif par la CAF, lors d'un contrôle antidopage effectué lors du match MCEE vs USMA du 07 août 2015 «, a-t-elle annoncé.

«Conformément au règlement et à la demande de la CAF, le joueur Belaili Youcef a été entendu par les membres de la commission médicale fédérale et a reconnu les faits qui lui sont reprochés et a renoncé au droit de faire l'analyse de l'échantillon « B « comme le prévoit la réglementation «, indique le texte de la FAF. Ainsi, Belaïli sera suspendu de toutes les compétitions pour une durée de 2 ans. Il s'agit d'un coup dur pour le club algérois qui est qualifié pour les demi-finales de la ligue des champions d'Afrique.

Le joueur usmiste était en plein ascension en championnat (3 buts et 4 passes décisives) et espérait une convocation, en équipé nationale. L'USMA sera privé du joueur pour son rendez-vous africain pour le compte de la demi-finale de la Ligue des champions face à Al Hilal du Soudan.

K. M.

Le Pack prépayé HUAWEI Y 221 à seulement 5 500DA chez Mobilis

Mobilis et son partenaire technologique Huawei, annoncent une baisse des tarifs sur le pack mobile **« HUAWEI Y 221 »**, et vous donnent l'occasion de remporter de magnifiques cadeaux lors du prochain tirage au sort de la super tombola Huawei.
Commercialisés à travers les 171 Agences Mobilis, pour seulement **5500DA**, le pack mobile prépayé se compose d'un Smartphone 3G **HUAWEI Y 221** + une **SIM Mobtasim 2G/3G** et **3 mois d'Internet, d'appels et de SMS**. Un plaisir à s'offrir à un prix imbattable.

Modèle	Prix du Pack avec (SIM +Téléphone)	Niveau de Vente
Y221 (Huawei)	5500 DA TTC	Agences Mobilis
Avantages voix et SMS		Avantages Internet
250 DA	1er Mois	250 Mo
250 DA	2ème Mois	250 Mo
250 DA	3ème Mois	250 Mo

Grâce à son partenaire Huawei, Les clients ayant acquis le pack, auront la chance de participer au deuxième tirage au sort de la grande tombola programmée le **15 Octobre 2015,** et repartir avec l'un des magnifiques cadeaux mis en jeux: **Audi A1**, **voyages en Turquie** et **smartphones**.
Mobilis souhaite bonne chance à tous ses clients lors du prochain tirage au sort©.
Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de Mobilis www.mobilis.dz ou sur notre page Facebook

Le trait de Sidou

